Paraît depuis 1913
Tirage: 12,000



15¢ Vol. 63 No 51 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 31 MARS 1976

LA S.F.M. PRÉSENTE SON MÉMOIRE À LA COMMISSION TARASKA

sur la révision de la charte de la ville de Winnipeg

Vendredi soir dernier, le 26 mars, le Président de la Société Franco-Manitobaine, le docteur Gérard Archambault a présenté au nom de l'organisme, un mémoire à la Commission présidée par l'honorable Juge Peter Taraska, chargée de soumettre au Gouvernement de la Province un rapport sur les suggestions des citoyens en vue d'une révision de la charte de la Ville de Winnipeg. Le mémoire présenté résultait des travaux d'un comité d'étude créé par la S.F.M. et composé de MM. Normand Collet, Jean Bérubé, Guy Carrière, Marcel Champagne, Maxime Desaulniers, Gabriel Forest, Allan Kear, Jean-Jacques Le François, Yves Lord, Paul Marion, Paul Préfontaine et Gérard Jolicoeur. C'est le directeur général de la S.F.M. monsieur Gérard Jolicoeur, qui a rédigé le mémoire.

LA POPULATION DE LANGUE FRANÇAISE DE WINNIPEG N'A PAS OBTENU PLEINE SATISFACTION SUR LE PLAN DU BILINGUISME. ■ L'ADMINISTRATION EST ELOIGNÉE DES BESOINS CONCRETS DES CITOYENS. ■ AU CONSEIL DE VILLE, UNE SEULE VOIX REPRÉSENTE LES CITOYENS. ■ RENFORCIR LES COMMUNAUTÉS. ■ DÉCENTRALISER AU NIVEAU DÉCISIONNEL ET ADMINISTRATIF. ■ BUREAUX D'INFORMATION ET DE SERVICES FRANÇAIS. ■ PRÉSERVER LE CACHET HISTORIQUE DU VIEUX SAINT-BONIFACE. ■ OCTROIS REQUIS POUR DES ACTIVITÉS CULTURELLES.

INTRODUCTION

Lors de l'élaboration de la nouvelle charte de la ville de Winnipeg en 1970-71, une sérieuse réflexion a été faite à propos de l'utilisation des deux langues officielles du Canada au sein de l'administration de la future ville. Cette réflexion il faut la situer dans le contexte des orientations prises sur le sujet du bilinguisme, non seulement par le gouvernement canadien, mais en particulier par le gouvernement provincial du Manitoba, de qui relève immédiatement la législature sur les villes.

Conséquemment à cette réflexion, et par suite de négociations avec la population française de la ville de Winnipeg, en particulier celle de l'ancienne ville de Saint-Boniface, des décisions ont été prises qui ont été incorporées dans la troisième partie de la charte de la ville, sous le titre "Langues officielles du Canada".

L'article 79 (1) de la charte prévoit que l'on pourra communiquer dans les deux langues officielles aux bureaux centraux de la ville.

79 [1] Persons we are able to communicate in the two official languages of Canada, English and French, shall be available at the city's central offices so that residents and visitors may communicate with city employees or may be received in the English or French languages.

L'article 79 (2) prévoit que, les affiches principales aux bureaux centraux seront bilingues, soit en français et en anglais.

79 [2] Major information signs in the city's central offices shall be in both the English and French languages.

S.M. 1971, c. 105, s.79

L'article 80 (?) prévoit que, l'on pourra communiquer en français et en anglais dans les bureaux situés dans le territoire de la "communauté" de Saint-Boniface, soit le territoire correspondant à l'ancienne ville de Saint-Boniface.

80 [1] In order that residents of Saint Boniface community may communicate in either of the two official languages of Canada, English or French, with city employees concerning

(suite, page 4)

Note.- Pour les fins du présent mémoire, le mot "bilingue" signifie l'anglais et le français.

VOIR L'ÉDITORIAL PAGE 2: "Ajuster, resserrer les structures", et "Le droit des parents".



L'EXPOSITION HUBERT GARNIER. — Voici une photo d'Hubert Garnier "à l'oeuvre", travaillant au monument belge, boulevard Provencher. Bernard Mulaire nous dit que "ce monument se voulait une protestation contre la guerre et aurait fortement déplu alors à une population qui voyait venir une deuxième guerre mondiale. Au soldat mort, on préférait le héros, palme à la main! L'année: 1938". L'exposition a lieu au CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN et durera jusqu'au 29 avril. (Photo: gracieuseté des Archives de la Province).

Éditorial

AJUSTER, RESSERRER LES STRUCTURES

Des événements récents devraient laisser à penser les organismes qui vivent de subventions. Le gouvernement fédéral, bien qu'il soit le dernier à le faire, prêche la modération dans les dépenses, dans les revendications salariales. Il est certain que les pressions vont occasionner, même chez ces gens qui jonglent allègrement avec les milliards, certaines restrictions dans les budgets.

Le 31 mars marque la fin de l'année fiscale à Ottawa. C'est dire que depuis pas mal de temps, les budgets pour l'année fiscale 1976-1977 ont été soumis au Conseil du Trésor et que chaque ministère sait maintenant à quoi s'en tenir. Cela pour dire que les organismes qui existent de par les subventions des gouvernements ne doivent pas s'attendre à de considérables augmenta- de revenus, si l'on peut parler ainsi, pour l'année qui va commencer. Il faut, d'autre part, tenir compte de la situation d'inflation dans laquelle nous nous trouvons et qui fait que tout coûte plus cher, partant, que le pouvoir d'achat du dollar diminue.

Au Manitoba français, les groupes qui vivent ainsi des subventions des gouvernements -fédéral, provincial, municipal- fonctionnent indépendamment les uns des autres, dotés de structures qui ne sont pas toujours simples. Chaque groupe, selon les circonstances, les événements, fait ses pressions auprès de ceux qui tiennent les cordons de la Bourse, espère, reçoit, annonce l'obtention d'un montant d'argent, et repart, réjoui, -jusqu'à la prochaine visite au Trésor.

Il y aurait peut-être lieu de simplifier la procédure et d'atteindre à plus d'efficacité. La Société franco-manitobaine est l'organisme principal des Canadiens Français du Manitoba. Elle en est le porte-parole, "le bras politique", comme nous disons.

Nous verrions très bien un ajustement dans les structures de la S.F.M., qui se traduiraient par la création, au sein de l'organisme, de deux bureaux, un Bureau des Affaires politiques, qui s'occuperait, comme on le fait dans le moment, d'animation, d'appui aux groupes, de revendications, de recherche sur le milieu, etc., et un Bureau des Affaires culturelles...

Les groupes culturels dépendraient du Bureau des Affaires culturelles de la S.F.M. pour leurs budgets puisque selon les nouvelles structures, les subventions des gouvernements iraient globalement à la S.F.M. qui attribuerait à chaque groupe son budget pour l'année, point final. Les groupes sauraient à quoi s'en tenir, et devraient vivre selon leurs moyens, ce qui ne veut pas dire qu'ils devraient entièrement se fier aux montants obtenus pour eux PAR LA S.F.M., mais pourraient commencer à tenter de vivre par eux-mêmes, par leurs activités. Il n'est pas sain de toujours attendre l'aide d'autrui pour fonctionner.

Côté finances, donc, ce serait uniquement la Société franco-manitobaine qui, représentant les Français Manitobains, transigerait avec les gouvernements pour l'obtention des subventions destinées au Manitoba français. Le contenu demeurerait, bien entendu, l'affaire des groupes culturels qui pourraient simplifier leurs structures, leur organisation interne, voire se dispenser de conseils d'administration. Un représentant de chaque groupe pourrait être délégué au Bureau des Affaires culturelles de la S.F.M. comme agent de liaison et porte-parole du groupe.

Répétons: Il faut viser à l'efficacité. Cela pourrait se faire par des structures moins lourdes, moins compliquées, moins coûteuses.

LE "DROIT" DES PARENTS

Quand les "anglais" veulent s'opposer à quelque chose, ils invoquent l'économique, les "coûts". C'est une méthode qui permet d'avoir l'air logique, "d'affaires" et de se défendre contre certaines attaques, voire celle de "racisme". On a ainsi vu, dans une affaire d'école française que l'on connaît, comment on a réussi à faire pourrir une situation pour la rendre jusque devant les tribunaux, en invoquant des raisons économiques contre un projet mis de l'avant par des groupes francophones.

Chez nous, maintenant, dans la confusion qui règne -et qu'entretiennent certains groupes- au sujet de l'école française, on invoque "le droit des parents"... On dit qu'il s'agit du droit des parents à choisir le genre d'enseignement pour leurs enfants.

Cela est très bien, très valable, juste. Seulement, il faut qu'un choix soit possible. Il existe, au Manitoba, un réseau fort bien structuré d'écoles anglaises. Il n'existe pas de politique d'instruction en langue française, donc pas de programme d'enseignement en langue française, donc pas de réseau d'écoles françaises, donc pas d'écoles françaises comme telles. Alors où est la possibilité de choisir?

Quand on réclame un réseau d'écoles françaises, c'est justement pour qu'un choix soit possible. Il restera aux organismes responsables de montrer aux parents francophones qu'ils ont intérêt à faire éduquer leurs enfants en français. Là, le choix pourra se faire. Si des Canadiens français veulent faire instruire leurs enfants en anglais, c'est leur affaire. Les autres auront le réseau français pour leurs enfants. Si ce groupe n'est pas assez nombreux, ses membres pourront faire leurs valises pour le Québec où, -quelqu'un nous disait l'autre jour,- on formera des comités d'accueil pour les recevoir.

Jean-Jacques Le François

Lettres à LA LIBERTÉ

Ça continue...

Monsieur le Rédacteur,

L'en-tête "École française - résultante de la participation parents-éducateurs" paru dans LA LIBERTÉ du 24 mars ne paraît pas tellement compatible avec la politique du B.E.F. qui préconise un réseau d'écoles françaises, réseau ne respectant pas le choix des parents. On leur dicte tout simplement que leurs enfants ont droit au programme entièrement français ou entièrement anglais.

Tous les parents ne sont pas d'accord avec ce genre de politique car elle ne répond pas aux besoins de tous les étudiants de la province. C'est un procédé d'élimination car les élèves qui ne sont pas compétents dans la langue française n'auront pas d'autre alternative que de s'inscrire aux programmes anglais où ils seront privés de toute ambiance et éducation françaises. Ils deviendront aliénés de leur famille, de leur parenté et de leur communauté puisqu'ils auront perdu tout contact francophone. Aussi, certains enfants connaissent bien le français et l'anglais en arrivant à l'école. Ils sont prêts à apprendre à lire et à écrire les deux langues. A ce bas âge, ils sont très réceptifs. Alors pourquoi les priver de cet avantage et attendre la quatrième année pour les exposer aux deux langues?

Le B.E.F. n'a pas consulté les parents mais il a commencé à informer les professeurs. Il est à noter que c'est une session d'information que l'on donne et non pas une consultation que l'on fait auprès des intéressés. Ce document du "réseau" est présenté à titre d'information quand il est, en réalité, un fait accompli qui doit être adopté par tous et chacun. Tu veux? — ou tu ne veux pas? ...Laisse faire; tu n'as pas de choix! Tu n'es pas de notre avis, mon ami(e)? Dommage! Tu es un être inférieur, tu ne comprends pas. Et surtout, ne t'oppose pas. Démis-

(suite, page 3)

L'HEURE DE TOMBÉE — RAPPEL

Pour rappeler à tous que l'heure de tombée, à LA LIBERTÉ, est le vendredi à 15 heures. Nos correspondants sont priés d'en tenir compte s'ils ne veulent pas être désappointés.

LES "LETTRES À LA LIBERTÉ"

Si vous avez des opinions à exprimer, écrivez. Écrivez à LA LIBERTÉ. Les "LETTRES À LA LIBERTÉ" sont lues... Essayez cependant de ne pas écrire trop long. La Rédaction se réserve le droit de trancher dans les textes. Les lettres doivent être signées et porter une adresse.

LA LIBERTÉ

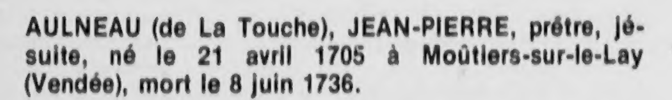
Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTEUR: Marcien Emond.
RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. JOURNALISTES: Jean Lesieur (coopérant), Danielle Pigeon.
SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES: René Guyot. Au téléphone: 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.
L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.
LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2.
Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477

Dans le vieux cimetière de Saint-Boniface, un monument au Père Jean-Pierre Aulneau de La Touche, jésuite

Les restes du père Jean-Pierre Aulneau [de La Touche], jésuite, sont présentement gardés au musée de Saint-Boniface. Le père Aulneau, en expédition avec le fils aîné de La Vérendrye, Jean-Baptiste, et 19 compagnons, furent assassinés le 8 juin 1736 par une bande de Sioux qui les surprit dans une île du Lac des Bois. Au mois de juin, les ossements du missionnaire seront transportés au vieux cimetière de Saint-Boniface et un beau monument rappellera le souvenir du père Aulneau. Voici un texte de Lucien Campeau tiré du **Dictionnaire Biographique du Canada (Volume II, Les Presses de l'Université Laval),** *quelques notes sur le père Jean-Pierre Aulneau de La Touche.*

▽



AULNEAU (de La Touche), JEAN-PIERRE, prêtre, jésuite, né le 21 avril 1705 à Moûtiers-sur-le-Lay (Vendée), mort le 8 juin 1736.

Le père Aulneau était l'aîné d'une famille de cinq enfants. Un de ses frères était jésuite; un autre, Michel, était sulpicien, et son unique soeur était religieuse à Fontenay. Il fit ses études au séminaire de Luçon, puis entra au noviciat de Bordeaux, le 12 décembre 1720. Il étudia la philosophie à Pau (1722-1725), y enseigna une année, fut ensuite professeur à La Rochelle (1726-1728) et à Poitiers (1728-1730). Il fit sa théologie en cette dernière ville (1730-1734). Le 12 août 1734, déjà prêtre, il débarquait à Québec, après une pénible traversée sur le *Ruby*. Le 15 août, il fut terrassé par la maladie qui avait décimé le navire et fut deux fois près de mourir. Revenu à la santé, il prépara au collège de Québec ses examens de théologie et les passa au carême suivant.

Le père Aulneau fut donné pour compagnon aux chercheurs de la mer de l'Ouest, vers laquelle La Vérendrye (Gaultier) avait commencé de se diriger. Il avait pour mission de découvrir de "nouveaux sauvages qu'on a encore jamais vû". Malgré sa répugnance à partir sans l'aide d'un autre prêtre, il se mit en route, au début de juin 1735, pour rejoindre La Vérendrye à Montréal. Après 15 jours passés au Sault-Saint-Louis, auprès de son ami, le père François Nau, il quitta Montréal le 21 juin avec l'explorateur. Le 27 juillet, il laissait Michillimakinac après un arrêt de huit jours. Ils firent 300 lieues en grande partie au milieu de la fumée et des flammes d'un feu de forêt allumé par les indigènes. Le 23 octobre, on débarquait enfin au fort Saint-Charles, construit en 1732. Le poste s'élevait sur la rive occidentale du lac des Bois, dans le pays des Kristinaux. Les Assiniboines occupaient une autre partie du même lac.

Le père Aulneau devait se rendre, en compagnie des Assiniboines, jusqu'à une tribu encore inconnue des Français, les Kaotiouaks ou Ouantchipouanes, que l'on appellera plus tard les Mandanes. Ceux-ci, disait-on, étaient sédentaires. Ils habitaient à 250 lieues plus à l'Ouest, cultivaient le maïs, possédaient des chevaux et chassaient le buffle. Ils avaient la peau blanche et on vantait leur douceur. Le jésuite devait apprendre leur langue et fournir par la suite des informations à leur sujet.

Au printemps de 1736, La Vérendrye envoya son fils aîné, JEAN-BAPTISTE (GAULTIER) avec 19 hommes à Michillimakinac quérir des vivres. Le père Aulneau se joignit à eux, pour visiter le père de Saint-Pé. Le premier soir après le départ, soit le 8 juin 1736, les voyageurs ayant fait halte dans une île du lac des Bois pour la nuit, une bande de Sioux les surprit. Ils furent tous massacrés et décapités. Les cadavres furent trouvés le 20 juin par des Français. Le 17 septembre, La Vérendrye envoya chercher les corps de son fils et du missionnaire, avec les têtes des autres pour les enterrer dans la chapelle du fort Saint-Charles. Ce désastre mit fin au projet de mission chez les Mandanes ■



MONTRÉAL S'APPRÊTE À VOUS ACCUEILLIR...

Lettres à LA LIBERTÉ (suite)

sionne! Ne sais-tu pas que le salut ne t'appartient que si tu reconnais que ton premier devoir est de rester fidèle à ta langue maternelle? Tant pis, si tu ne peux gagner ta vie. Hors du B.E.F., point de salut! Alors, suis religieusement.

Nous regrettons, nos chers bien penseurs, que vous n'ayiez pas encore constaté que la démocratie est un droit de l'homme et qu'on doit respecter l'opinion des autres. Ceux qui détiennent le pouvoir, tels que recherchistes, statisticiens, développeurs des développements, ont le devoir de satisfaire les besoins de la population manitobaine et non pas seulement les besoins d'un petit groupe qu'ils sélectionnent et à qui ils font dire "amen" à toutes décisions prises.

N'allez pas croire que les groupes s'opposent au programme extrémiste travaillant contre la promotion du français. Bien au contraire! Ils sont convaincus que le français appartient à TOUS les intéressés. Ces groupes oeuvrent à l'éducation française depuis bon nombre d'années et continueront leur travail. Le pas vers l'unité ne doit pas se faire par un groupe seulement. Tous doivent y contribuer.

Le programme français a sa raison d'être et nous l'appuyons car il répond à un besoin. Cependant, ne négligeons personne et présentons aussi des programmes qui répondent aux autres besoins.

Il faut changer cet état où la soi-disant élite décide de tout sans consulter et en impose à la masse (moutons de Saint-Jean-Baptiste qui eux n'ont pas droit au chapitre). Ceci dure depuis trop longtemps. Il faut éviter de gagner en puissance pour perdre en humanité.

Evelyne Lepage et
Alice Dugas
Saint-Boniface

L'actualité

LE DROIT À L'INFORMATION

Il se produit chaque jour, chaque heure, chaque minute, de l'information. Ce peut être une affiche, un signal d'arrêt, un bulletin de nouvelles, et quoi encore. L'information transmet un renseignement. Ce renseignement, une fois obtenu, permet d'orienter une action. Exemple: le feu vert, une fois perçu, met en fonction un mécanisme cérébral qui agit sur les muscles et met en marche le bonhomme qui traversera la chaussée s'il est à pied, ou embrayera s'il est au volant de sa bagnole.

D'un autre point de vue, les citoyens, justement pour prendre des décisions qui les affectent souvent sérieusement, eux et leurs familles, doivent être au courant des programmes que de plus en plus l'État Grand-Frère et Protecteur multiplie à leur intention. Les citoyens ont le droit, un droit strict, d'être informés sur les programmes des gouvernements. De leur côté, les gouvernements ont le devoir de renseigner les citoyens sur les programmes et les services qui sont élaborés, créés pour leur bien-être.

Des travaux de recherche effectués en 1971 par Information Canada avaient démontré que presque la moitié des citoyens n'étaient pas au courant des services du gouvernement fédéral dont ils pouvaient bénéficier. C'est que l'appareil gouvernemental moderne est extrêmement complexe et le citoyen y perd son latin. Où s'adresser? A qui parler?

Des services de renseignement aux citoyens ont été créés depuis quelques années, dont, au Manitoba, le Citizens Enquiry Service, où l'on peut, de n'importe quel point de la Province, et sans frais d'appel, poser des questions, obtenir des renseignements sur les services du gouvernement de la Province. Il y a quelques années, Information Canada, qui rend ce jour même le dernier soupir, avait créé des centres de renseignements aux citoyens. Ces centres étaient devenus, avec le temps, très sophistiqués et rendaient de grands services. C'était le côté efficace d'Information Canada -les appareils régionaux. Malheureusement, à Ottawa, cet organisme qui avait eu des débuts difficiles et dont on reparlera, n'avait rien de reluisant, tiraillé entre des fonctionnaires qui rêvaient en couleurs et travaillaient principalement à se bâtir de petits empires. On sait le reste.

Plus près de nous, la Société Franco-Manitobaine, dans son mémoire présenté la semaine dernière à la Commission Taraska sur la révision de la charte de la ville de Winnipeg, a recommandé la création de bureaux de renseignements dans les districts que le mémoire préconise, bureaux où, bien entendu, les agents d'information seraient bilingues. C'est là une recommandation importante. Dans le labyrinthe de l'organisation gouvernementale, le citoyen se perd, se décourage, et souvent est privé de services auxquels il a droit.

Jean de Lotainville

Les affamés savent maintenant qu'il y a des surplus dans le monde. Et comme tous ceux qui n'ont rien à perdre, ils cherchent à s'en emparer avec la terrible énergie du désespoir: en détruisant parce qu'ils n'ont jamais rien eu à préserver.

■

LE FESTIVAL BACH

Les inscriptions pour les candidats de la ville au Festival Bach n'ayant pu avoir lieu à cause de la tempête de neige samedi passé, il y aura une autre séance d'inscription vendredi le 2 avril à la salle du 100 Nons au C.C.F.M. à 18 heures. Nous rappelons à tous les futurs candidats qu'ils devront être en possession de leur formulaire d'inscription, d'une photo d'identité et des paroles de leurs trois chansons qu'ils présenteront au Festival. Pour plus de renseignements adressez-vous au 100 Nons, 233-8972. A bientôt.

(Communiqué)



La police de Montréal a joui. . . la semaine dernière, alors qu'elle a pu, selon sa vieille habitude, matraquer des manifestants, dont des femmes. Il s'agissait de disperser quelque 400 enseignants qui bloquaient l'entrée des bureaux du Protestant School Board of Greater Montreal dans une dispute au sujet de leur contrat de travail.

MÉMOIRE DE LA S.F.M. (suite)

the work of any department or the delivery of any service, there shall be available during ordinary business hours at the facilities located in Saint Boniface community referred to in subsection [2] of section 26, employees able to communicate in either English or French.

L'article 80 (2) prévoit que, pour des services non disponibles dans le territoire de la "communauté" de Saint-Boniface, on pourra avoir recours à du personnel bilingue pour obtenir ces services là où ils sont situés.

80 [2] If the service referred to in subsection [1] is not available in the Saint Boniface community and is being provided to residents of the Saint Boniface community from any other community area, the requirement for availability of the French language shall apply to the other community facility as set out in section 79.

L'article 80 (3) prévoit que, les avis, les comptes, les rapports ou demandes adressés aux résidents de la "communauté" de Saint-Boniface seront bilingues.

80 [3] All notices, bills or statements sent or demands made to any of the residents of Saint Boniface community in connection with the delivery of any service, or the payment of a tax, shall be written in English and in French.

L'article 80 (4) prévoit que, les affiches des rues et de la circulation seront bilingues dans le même territoire.

80 [4] All city street and traffic signs in the Saint Boniface community shall be in English and in French.

S.M. 1971, c. 105, s.80

CONSIDÉRANT que, au cours des quatre dernières années, la population de langue française de la ville de Winnipeg n'a pas obtenu pleine satisfaction sur le plan du bilinguisme;

CONSIDÉRANT que la population de langue française a l'impression que l'administration de la ville de Winnipeg est éloignée des besoins concrets de la population tels qu'ils sont perçus par les citoyens eux-mêmes dans leurs communautés respectives;

CONSIDÉRANT que les citoyens dont le représentant n'a toujours qu'une voix sur 40 ou 50 pour toutes les décisions ont le sentiment de n'être pas adéquatement représentés lors de décisions les concernant plus immédiatement;

CONSIDÉRANT que, pour remédier à ces tendances il est est important d'une part de renforcir les communautés, et d'autre part de rapprocher l'administration des citoyens, sans renoncer aux avantages d'une saine centralisation;

CONSIDÉRANT qu'une décentralisation réelle, même partielle, doit se situer à la fois au niveau décisionnel, c'est-à-dire au niveau du conseil des élus du peuple, et aussi au niveau de l'administration des services;

CONSIDÉRANT que les comités communautaires constituent le principal moyen d'expression des sentiments et des volontés de la population en dehors des périodes électorales, **la SOCIÉTÉ FRANCO-MANITOBAINE PROPOSE:**

1 - **Par rapport aux comités communautaires**

a) Que les territoires desservis par chaque comité communautaire correspondent à une certaine conscience collective de besoins en commun et de vie en commun. À cette fin le territoire couvert par un comité communautaire ne devrait pas dépasser deux quartiers, soit, pour ce qui est des territoires où la population française est importante:

- les quartiers municipaux de Taché et Norwood: un comité communautaire;
- les quartiers municipaux du Parc Windsor et Southdale: un comité communautaire;
- les quartiers municipaux de Saint-Vital: un comité communautaire;
- le quartier municipal de Saint-Norbert: un comité communautaire.

b) Que chaque comité communautaire soit muni du personnel requis pour une animation efficace, pour un minimum de services dans son territoire, et qu'il puisse disposer de certains fonds pour des études et de la publicité.

c) Qu'un territoire où la population française est importante (15% ou plus) soit déclaré bilingue. Que le personnel au service du comité communautaire d'un territoire bilingue soit bilingue.

d) Que tout résident d'un territoire "bilingue" puisse s'adresser au comité communautaire dans la langue de son choix, soit l'anglais ou le français, et que le personnel assure au besoin un service de traduction.

2 - **L'administration au niveau du district**

a) La S.F.M. appuie les recommandations déjà faites devant cette commission à l'effet que la ville de Winnipeg soit divisée en six districts environ pour fins administratives. Qu'un de ces districts soit formé des quartiers de Taché, Norwood, Parc Windsor, Southdale, Saint-Vital et peut-être Saint-Norbert.

b) Que dans chaque district l'on mette en place un Conseil de District formé des conseillers élus dans ce district. Ce conseil de district aurait une juridiction bien définie par rapport à des décisions administratives concernant les services offerts dans ce district. L'on définirait des niveaux décisionnels et administratifs pour le conseil de district et ses bureaux administratifs, bien distincts des niveaux décisionnels et administratifs du Conseil de la ville de Winnipeg et ses bureaux centraux. L'on assurerait ainsi que les citoyens des quartiers soient adéquatement représentés (1 sur 6) lors d'un grand nombre de prises de décisions les concernant plus immédiatement.

c) Chacun des conseillers élus serait choisi par les citoyens d'un territoire défini. Nous sommes opposés aux élections "au large" qui éloignent la population de son représentant.

d) Qu'on tienne compte des affinités culturelles dans la délimitation des districts.

e) Qu'aux bureaux centraux du district où la population est assez importante (15% ou plus) on mette à la disposition de la population française un bureau d'information et de services en français. Ce bureau sera muni d'un personnel professionnel et clérical bilingue, expérimenté et assez nombreux pour servir d'intermédiaire pour négocier avec les bureaux concernés la solution des problèmes ordinaires des citoyens de langue française demandant son aide. Ce personnel pourrait en particulier recevoir les paiement des comptes dus à l'un ou l'autre des services de la ville.

f) Qu'on applique à tout le territoire de ce district les articles 80 (3) et 80 (4) de la présente charte de la ville de Winnipeg concernant les affiches bilingues et les avis et comptes bilingues.

3 - **Au niveau de la ville de Winnipeg**

a) La S.F.M. recommande que le Conseil de ville de Winnipeg soit formé de tous les conseillers élus dans les quartiers et formant les Conseils de District. Que des niveaux décisionnels et administratifs distincts soient définis pour ce niveau central.

b) Qu'un bureau d'information et de services français soit mis en place au bureau central de la ville, muni d'un personnel bilingue professionnel et clérical assez nombreux, pouvant servir d'intermédiaire auprès des services centraux concernés pour obtenir réponse aux demandes administratives présentées à eux par des citoyens voulant utiliser le français.

c) Tout service central de la ville sera autorisé à utiliser des formules bilingues pour toute la population desservie, si l'on juge qu'il serait plus avantageux. Dans un district déclaré bilingue, c'est-à-dire où sera implanté un bureau de district d'information et de services, on devra utiliser des formules bilingues.

4 - **Préservation du cachet historique du vieux Saint-Boniface**

a) Le territoire correspondant au vieux Saint-Boniface, soit des rues Carrière et Archibald à la Rivière Rouge, devrait être considéré comme un territoire ayant une histoire propre, profondément marquée par la population française qui s'y est implantée et s'y est développée depuis les débuts du 19e siècle.

b) On prendra toute mesure requise pour conserver à ce territoire son cachet français, y appliquant avec un soin particulier l'article 80 (4) de la présente charte de la ville de Winnipeg au sujet des affiches. On favorisera en plus l'implantation en ce quartier des institutions et édifices desservant les activités culturelles en langue française. On s'efforcera d'établir dans ce quartier les services urbains destinés aux francophones, en particulier la bibliothèque française. On consultera la Société historique de Saint-Boniface au sujet de tout aspect historique à préserver et à mettre en valeur. Que dans un territoire bien défini on puisse créer un milieu tout à fait français.

5 - **Octrois de la ville de Winnipeg**

Qu'une part équitable des octrois accordés par la ville de Winnipeg pour des activités culturelles et pour des loisirs à portée culturelle soit distribuée aux institutions et organisations oeuvrant en ces domaines auprès de la population française du grand Winnipeg. ■

Du côté de la cuisine

POTAGE PARMENTIER

1½ tasse d'oignon tranché
½ tasse de céleri en dés
3/4 tasse de carotte tranchée
1 gousse d'ail écrasée
3 c. à table de beurre
4 tasses de pommes de terre crues, en dés
2 tasses de bouillon de poulet
1½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
¼ c. à thé d'estragon
¼ tasse de persil haché
2 tasses de lait
½ tasse de fromage cheddar râpé

Sauter oignon, céleri, carotte et ail dans le beurre jusqu'à ce que l'oignon soit transparent; y ajouter pommes de terre, bouillon et assaisonnements. Couvrir et mijoter jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres, environ 15 minutes. Ajouter le lait et chauffer sans laisser bouillir. Parsemer de fromage râpé et servir. Quantité: environ 10 tasses.

POULET À L'ESPAGNOL

1 poulet à frire (3 livres) en portions individuelles
¼ tasse de farine assaisonnée
¼ tasse d'huile à cuisson
½ tasse d'oignon haché
½ tasse de céleri en dés
½ tasse de carottes en dés
1 gousse d'ail écrasée
1 boîte (9 onces) de tomates
1 c. à thé de sel
½ c. à thé de poivre
1 c. à thé de sucre
2 c. à table de farine
½ tasse de jus de tomate
¼ tasse d'olives farcies, tranchées
1 tasse de champignons tranchés, sautés au beurre (facultatif)

Enrober le poulet de farine assaisonnée (¼ c. à thé de sel, ½ c. à thé de paprika et 1/8 c. à thé de poivre). Dorer à l'huile, 15 à 20 minutes; égoutter. Retirer l'excès de gras de la poêle; y sauter oignon, céleri, carottes et ail jusqu'à ce que l'oignon soit transparent, environ 5 minutes. Ajouter poulet, tomates, sel, poivre et sucre. Mijoter à couvert jusqu'à ce que le poulet soit tendre (30 à 40 minutes). Placer le poulet dans un plat de service. Mélanger farine et jus de tomate. Ajouter à la première préparation en brassant constamment jusqu'à ce que le tout épaississe. Ajouter les olives à la sauce et en napper le poulet. Si désiré, garnir de champignons. 6 portions.

REPAS À LA POÊLE

2 c. à table de gras
1 tasse d'oignon haché
1 boîte (28 onces) de tomates
1 boîte (10 onces) de champignons
1½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
¼ c. à thé de basilic
1 c. à thé de sauce Worcestershire
1 tasse de nouilles (coquillettes)
1 boîte (12 onces) de viande pressée, en juliennes
2 c. à table de persil haché

Sauter dans le gras l'oignon jusqu'à ce qu'il soit transparent, environ 5 minutes. Ajouter tomates, liquide des champignons et assaisonnements; amener à ébullition. Ajouter les coquillettes, mijoter à couvert jusqu'à ce qu'elles soient tendres (10 à 15 minutes). Ajouter viande et champignons; chauffer à couvert. Garnir de persil. 6 portions.

POMMES DE TERRE ET JAMBON AU FOUR

½ tasse d'oignon haché
½ tasse de piment vert haché
2 c. à table de beurre
1 boîte (10 onces) de soupe condensée à la crème de céleri
½ c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
3/4 tasse de lait
4 tasses de pommes de terre cuites, en dés
2 tasses de jambon cuit, en dés
½ tasse de fromage cheddar râpé

Sauter oignon et piment vert dans le beurre jusqu'à ce que l'oignon soit transparent; y ajouter soupe et assaisonnements puis le lait graduellement en remuant pour rendre la préparation lisse. Mélanger pommes de terre et jambon et déposer dans un plat à four beurré; y verser la sauce et garnir de fromage. Cuire à 350oF, 20 à 25 minutes. 6 portions.

SALADE CÉSAR

1 pomme de laitue Romaine
2 oeufs battus
¼ c. à thé de sel
1/8 c. à thé de poivre
1/8 c. à thé de moutarde sèche
2 c. à table d'huile
2 c. à table de jus de citron
½ tasse de fromage Parmesan râpé
1 c. à table d'anchois hachés finement (environ 6)
12 croûtons de ½ pouce

Préparer et déchiqueter la laitue Romaine. Mélanger les autres ingrédients, sauf les croûtons, puis ajouter ce mélange à la laitue au moment de servir. Garnir de croûtons. 6 portions.

NEIGE AUX FRUITS

½ paquet (3 onces) de gelée en poudre aux fruits
1 tasse d'eau bouillante
½ tasse d'eau froide
1 c. à table de jus de citron
⅔ tasse de lait écrémé en poudre
Pincée de sel
¼ tasse de sucre

Dissoudre la gelée dans l'eau bouillante et refroidir jusqu'à ce qu'elle commence à prendre. Mélanger eau froide, jus de citron, lait en poudre et sel. Fouetter jusqu'à l'obtention de pics fermes (environ 5 minutes); ajouter le sucre graduellement. Fouetter la gelée légèrement prise jusqu'à consistance mousseuse. Incorporer au mélange fouetté. Verser dans un moule ou dans des plats individuels et réfrigérer jusqu'à ce que ferme (environ 1 heure). Démouler, si désiré. 6 portions.

PAIN AUX DATTES

1 tasse d'eau bouillante
2 tasses de dattes hachées
1½ tasse de farine tout usage tamisée
1½ c. à thé de soda à pâte
1 c. à thé de poudre à pâte
½ c. à thé de sel
3 c. à table de gras végétal
3/4 tasse de cassonade
1 oeuf battu
1 c. à thé de vanille

Verser l'eau bouillante sur les dattes et laisser refroidir (environ 20 minutes). Tamiser farine, soda, poudre à pâte et sel. Crémer le gras et le sucre puis ajouter l'oeuf et la vanille. Incorporer les ingrédients secs en alternant avec la préparation aux dattes. Verser dans un moule à pain graissé de 8 x 4 pouces. Cuire à 350oF. jusqu'à ce qu'une brochette insérée au centre en ressorte propre (40 à 50 minutes). Quantité: 1 pain.

TORTE AUX PÊCHES

1 boîte (28 onces) de pêches en conserve tranchées
3/4 tasse du sirop des pêches pour la glace
4 tasses de liquide (lait et reste du sirop)
½ tasse de sucre
½ tasse d'amidon de maïs
3 oeufs battus
½ c. à thé d'essence de vanille
1 gâteau éponge de 9 pouces

Égoutter les pêches; réserver 3/4 tasse de sirop pour la glace et ajouter le reste à du lait pour faire 4 tasses. Garder quelques pêches tranchées pour la garniture; hacher le reste. Chauffer le lait mêlé au sirop de pêches. Ajouter au mélange le sucre et l'amidon de maïs. Remuer et cuire jusqu'à ce que le mélange soit épais (environ 20 minutes;. Ajouter un peu du mélange chaud aux oeufs, et verser les oeufs dans la casserole en remuant constamment. Cuire 2 minutes de plus. Retirer du feu et incorporer la vanille. Ajouter les pêches hachées et refroidir. Couper le gâteau en 4 tranches horizontales. Verser la garniture entre les étages.

GLACE DÉCORATIVE

2 c. à table d'amidon de maïs
⅓ tasse de sucre
3/4 tasse du sirop des pêches

Mélanger le sucre et l'amidon de maïs. Ajouter le sirop des pêches et bien battre. Remuer et cuire jusqu'à l'obtention d'un sirop clair et épais. Disposer les pêches tranchées sur le dessus du gâteau. Recouvrir de la glace. Réfrigérer 24 heures avant de servir. Quantité 10 à 12 portions.

de ci, de ça...



À quoi servent les taxes. — Une dépêche de la Presse Canadienne fait quelque lumière sur la façon dont le Conseil des Arts du Canada dépense l'argent des contribuables. Kevin Gillis, de Chesterville, en Ontario, poursuit son étude sur le rôle de l'harmonica dans le contexte socio-culturel des diverses régions du Canada. Il a reçu $5,000 pour cette "étude"... John Musgrave, lui, de Edmonton, a reçu $6,000 pour recueillir des renseignements sur... les objets volants non identifiés... Un autre chanceux, Andrew James Smith, de Beaverton, en Ontario... Il a reçu $10,000 qui doivent l'aider à poursuivre des expériences pour la fabrication à la main de papier...

***

Quétainerie. — La quétainerie de la grande partie des demandes faites à "discothèque ouverte" de C.K.S.B., le samedi après-midi, demandes genre "Gigi l'amoroso" et autres niaiseries, pourrait faire l'objet d'une belle étude anthropologique du milieu...

***

Les anglophones et l'enseignement du français. - Alors que les groupes francophones se chicanent au sujet de "l'école française", les anglophones, eux, poussent fort pour faire apprendre le français à leurs enfants. L'école du Sacré-Coeur, à Winnipeg, en effet, débordant d'élèves anglophones étudiant le français et en français, utilisera maintenant la Brock Corydon School, pour accommoder tout le monde. Quelqu'un nous disait l'autre jour que des anglophones paient jusqu'à $400 par année pour faire instruire des tout petits en français... Cela devrait faire réfléchir nos 50-50, 29-31-40, 75-25 et autres tenants d'inanités du genre...

***

Les caves. — Les caves ne sont pas toutes en dessous des maisons...

***

Prédiction. — Trudeau dehors... "débarqué" par les Libéraux... Turner à la tête du parti... des élections fédérales d'ici quelques mois...

***

Le parti libéral manitobain. — Tout ce qu'il manque au parti libéral manitobain, selon le ministre des Postes, Bryce MacKasey, qui était à Winnipeg en fin de semaine, c'est "de l'organisation".

***

Le parti libéral manitobain (suite). — Ça va bien, dit son chef (qui ne siège pas à la Législature parce qu'il n'y a pas été élu...). Sur cinquante-six députés à l'Assemblée, les Libéraux en ont trois... Côté finances, le parti est "dans le rouge" (pardonnez l'expression...) pour au-delà de cinquante mille dollars...

***

Ironique. — Il y a un peu plus de trente ans, certains d'entre nous ont dû faire face aux terribles chars d'assaut Tigre et Panthère de l'armée allemande, dans le Nord-Ouest de l'Europe. Ces jours derniers, l'Allemagne a offert à l'armée canadienne de lui prêter une trentaine de chars... en attendant que le gouvernement se décide quant aux joujoux qu'il achètera pour ses forces armées...

***

Sagesse. — À noter, la sagesse des conseillers municipaux qui ont voté contre le projet d'agrandissement du stade et de l'arena de Winnipeg... Depuis pas mal de temps, les enragés de sport et certains autres, qui avaient des intérêts à défendre, parlaient de dépenser à cette fin plus de onze millions de dollars... Comme s'il se fut agi de quelques sous. Il est vrai qu'il s'agit de l'argent des taxes...

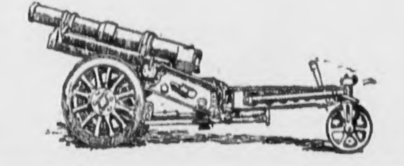
***

La lutte contre l'inflation. — Il en coûtera bientôt 40 ou peut-être 50 sous pour stationner une heure en ville. Il en coûte en ce moment (parcomètres) 20 sous. On s'attend aussi à des hausses de taxes foncières et scolaires considérables à Winnipeg.

***

La "grippe espagnole". — C'est ainsi que l'on nomma la fameuse grippe de 1918 qui fit des millions de morts un peu partout et qui frappa durement certains des nôtres. On en reparle ces temps-ci... Un médecin est d'avis, cependant -et on peut le croire- que c'est le politicien Ford, qui vise à se faire élire président (et non pas ré-élire, puisqu'il n'a pas été élu -il a succédé à un nommé Nixon, ci-devant président et qui a fini comme on sait) des USA, qui cherche des votes en faisant croire à la population naïve qu'il va la faire vacciner contre le fléau... Les politiciens font feu de tout bois...

***



L'Union du Haut-Canada et du Bas-Canada (1841), puis "la Confédération" (1867), instruments de domination et d'assimilation des Français Canadiens. Sous l'Union: Instabilité politique.

par JEAN-JACQUES LE FRANÇOIS

***Le British North America Act**, que l'on dit avoir été "un pacte entre deux nations" mais n'en est rien, n'en était pas un, n'en fut pas un, car les signatures apposées à ce texte de Loi complété au Parlement de Londres, à la fin de 1866, ne faisaient qu'attester l'authenticité dudit texte adopté par une majorité de délégués mais non à l'unanimité, texte dont le brouillon avait été mis au point à la conférence de Québec, le 10 octobre 1864. A Londres, ce projet de constitution canadienne avait suscité peu d'intérêt chez les parlementaires anglais.*

Il y a de cela bien longtemps. A tous les cinquante ans ou à peu près, il est question de "rapatrier la Constitution". On en reparle présentement. Dans une série d'articles dont voici le second, Jean-Jacques Le François traitera de "la Confédération"... bien que la structure politique du Canada soit celle d'une "fédération" et non celle d'une "confédération" d'Etats. Dans une fédération, le pouvoir central est fort et tend à devenir de plus en plus centralisateur, alors que dans une confédération d'Etats, comme c'est le cas des Etats-Unis d'Amérique, les Etats sont beaucoup plus indépendants.

*Mais pour traiter de "la Confédération", du **British North America Act**, il faut savoir comment on en est venu à ce système, à cette constitution. "La Confédération" fut la suite naturelle de l'Union du Haut-Canada et du Bas-Canada, en 1841, qui résulta principalement des recommandations contenues dans le rapport de Lord Durham, suite à la rébellion de 1837, rapport qui préconisait des mesures destinées à assurer la domination et l'assimilation des Français Canadiens par l'élément anglais et au profit des intérêts anglais.*

LORD SYDENHAM, PREMIER GOUVERNEUR DU CANADA-UNI, IGNORE LA CHAMBRE D'ASSEMBLÉE, INSTITUE DES MANOEUVRES D'ÉLECTION FRAUDULEUSES.

Le premier gouverneur du Canada-Uni, Lord Sydenham, avait été envoyé au Canada pour faire accepter le projet d'Union. Il s'appelait alors Charles Edward Poulett Thomson. Il tenta de constituer un gouvernement sans tenir compte de la Chambre d'Assemblée qu'il croyait s'attirer par un programme très pratique de travaux publics, d'organisation des municipalités, de financement des canaux. Il s'attira les représentants de l'**Establishment**, férocement opposés au gouvernement responsable, qui formèrent le parti du gouverneur, le parti **tory**, alors que les réformistes du Canada-Ouest et les Canadiens Français en faveur de la responsabilité ministérielle constituèrent l'opposition.

Sydenham fit des élections et il descendit lui-même dans la rue, s'appuyant sur des bandes de fiers-à-bras et utilisant toutes sortes de trucs pour se gagner des votes. Farley et Lamarche font remarquer que "l'intervention des gouverneurs Sydenham et Metcalfe dans les élections a grandement contribué à transplanter au Canada les manoeuvres frauduleuses qui pourrissaient alors le système électoral britannique: intimidation des électeurs par des fiers-à-bras, voire par l'armée, l'achat de votes, le **patronage**, le **gerrymandering**, c'est-à-dire le découpage des circonscriptions dans le but d'en tirer un avantage électoral". Les historiens Jean et Marcel Hamelin ont bien décrit "les moeurs électorales dans le Québec, de 1791 à nos jours". Sur la campagne de Sydenham, ils écrivent: "Au nom de l'axiome **la fin justifie les moyens**, le gouverneur Sydenham se conduit aux élections de 1841 en véritable chef de parti désireux de s'agripper au pouvoir. Il défranchit d'une façon retentissante les faubourgs canadiens-français des villes de Québec et de Montréal, limitant les frontières des comtés urbains au centre des villes peuplé surtout d'Anglais. Voilà, par cette simple manoeuvre, l'élection de huit députés **unionnaires** favorisée.

"Il s'empresse de nommer des officiers-rapporteurs acquis au régime de l'Union et décidés à favoriser ses candidats. Il n'établit qu'un bureau de scrutin par comté rural et le fixe non pas au centre du comté, mais à la périphérie, au milieu de la population anglaise. Dans Terrebonne, les centres de peuplement sont Sainte-Rose et Sainte-Thérèse; cependant, le Gouverneur fixe le bureau de scrutin à New Glasgow, région anglaise. De surcroît, les élections se tiendront en mars alors que les communications sont difficiles. Dans ces conditions, le taux d'abstention canadienne-française sera élevé.

"Ces mesures lui apparaissent cependant insuffisantes. A la nuée de cabaleurs qui parcourent la province distribuant argent, promesses ou menaces, il adjoint des détachements de **bullies** (fiers-à-bras) qui ont mission de s'emparer des **polls**. Cette dernière tactique, apparue avant 1837, va s'épanouir sous l'Union. Elle se fonde sur la loi électorale qui permet à tout électeur de demander la clôture du **poll** si, lors du scrutin, il s'écoule une heure sans que personne ne vienne voter. La manoeuvre consiste donc, pour un candidat, à faire voter tôt, le matin, ses partisans; puis, quand il se dégage une majorité en sa faveur, ses **bullies** empêchent, durant une heure, les partisans de l'adversaire de s'approcher du **husting**. Alors, il ne reste plus qu'à demander à l'officier-rapporteur la fermeture du **poll** et la proclamation du candidat vainqueur.

"Un tel déploiement de force et de ruse devait forcément conduire à des scènes grotesques".

NOUVEAUX GOUVERNEURS. INSTABILITÉ POLITIQUE. PROJET DE LOI VIOLEMMENT COMBATTU PAR LES ANGLAIS. LE PARLEMENT INCENDIÉ. DÉSORDRES GRAVES.

Sydenham meurt en 1842 des suites d'une chute de cheval. Sir Charles Bagot lui succède et confie le ministère à La Fontaine et à Baldwin, ce qui provoque l'ire des Britanniques de l'**Establishment** qui accusent le gouverneur de faire entrer d'anciens **rebelles** dans le gouvernement et la réprobation de leurs journaux qui accusent Bagot de "livrer les sujets britanniques à la domination de la tourbe française". Bagot décède en 1843 et Londres tente de mettre un peu d'ordre dans la colonie en y envoyant un homme sûr, Sir Charles Metcalfe. Le nouveau gouverneur fait, lui aussi, ses propres élections et combat le principe du gouvernement responsable. Après les élections, la Chambre se réunit à Montréal qui était devenue la capitale du Canada-Uni en novembre 1843.

Metcalfe rend l'âme en 1846. Aux élections de cette année-là, en Angleterre, les **whigs** prennent le pouvoir et la politique commerciale anglaise devient libre-échangiste. C'est-à-dire que l'Angleterre cesse de protéger économiquement ses colonies. Il n'y a donc plus de raisons de refuser le gouvernement responsable à ces colonies qui vont devoir maintenant s'occuper elles-mêmes de leurs affaires.

"C'est dans cette nouvelle atmosphère, écrivent Farley et Lamarche, que Lord Elgin prend son poste de gouverneur général en janvier 1847. Il reçoit de l'Angleterre des instructions libérales qui reconnaissent, sans détour, au peuple le droit d'être gouverné selon ses voeux. Les élections de décembre 1847 amènent en Chambre une forte majorité de réformistes. Le nouveau gouverneur, acceptant le principe de la responsabilité ministérielle déclare à la Chambre: "Toujours disposé à écouter les avis du Parlement, je prendrai sans retard les mesures pour former un nouveau Conseil exécutif". Baldwin et La Fontaine sont invités à former le nouveau cabinet.

"(...) A l'ouverture du Parlement de 1849, comme la langue française vient d'être reconnue officielle, le gouverneur prononce le discours du trône dans les deux langues.

"Pendant la session, le ministère La Fontaine-Baldwin propose de voter une indemnité à tout habitant du Bas-Canada qui en 1837-38 avait subi des dommages causés, dans la plupart des cas, lors des représailles exercées par les forces britanniques. Une telle indemnité avait déjà été votée en faveur des habitants du Haut-Canada".

Un groupement avait été formé pour réclamer l'indemnité. L'Association pour les pertes éprouvées dans le Bas-Canada en 1837-38 avait fait paraître, le 18 septembre 1848, une requête qu'elle se proposait de présenter au Parlement à la prochaine session. Durant tout l'hiver, écrit Wolfred Nelson, un descendant du docteur Wolfred Nelson, le "Héros de Saint-Denis", cette question alimenta les conversations. Les journaux favorables à la cause des Patriotes retirent l'historique de toute cette question pour le bénéfice de leurs lecteurs et aussi pour donner réponse au **Morning Courier** et à la **Gazette** qui publiaient dans leurs colonnes des diatribes violentes et poussaient les hauts cris à la seule pensée que ceux qu'ils persistaient à traiter de rebelles seraient indemnisés.

Les journaux anglais de Montréal multiplient leurs attaques. Le débat sur le projet de Loi commence mardi le 13 février 1849 et suscite une extrême violence au Parlement. Une somme de 100,000 livres est finalement votée. Le 15 mars, le projet de Loi est adopté en troisième lecture. Reste la sanction royale.

Le 25 avril 1849, le gouverneur Lord Elgin se rend au Conseil Législatif pour donner la sanction royale aux projets de Loi passés depuis le début de la session. La **Gazette** publie un numéro spécial sur les événements avec des titres à l'emporte-pièce: "La disgrâce de la Grande-Bretagne consommée", "Le Canada vendu et abandonné", "Le Bill des pertes de la Rébellion est passé!", "Oeufs pourris lancés sur le gouverneur", "La fin commence", "Le Canada est perdu et livré". La **Gazette** sonne la charge: "Une multitude doit s'assembler sur la Place d'Armes ce soir, à huit heures. Anglo-Saxons, au combat! C'est le temps!".

Trois mille personnes répondent à l'appel. Le lendemain, 26 avril, un citoyen du nom de W.R. Seaver, témoin de la soirée, écrit à sa femme:

"Hier soir, vers les 8 heures, alors que le Parlement siégeait, une populace (on ne peut l'appeler autrement, même si elle était composée de certains de nos meilleurs citoyens) a cerné l'édifice et a commencé à le saccager en brisant les fenêtres, etc... Bientôt les portes furent enfoncées et un gaillard s'élança vers la chaise de l'Orateur en s'écriant: **Je dissous le Parlement!** C'était le signal, et immédiatement devant les députés et de nombreux spectateurs, on mit le feu aux conduites de gaz à une douzaine d'endroits et l'édifice devint la proie des flammes. La foule furieuse s'empara de la **masse en or**, symbole sacré de la Royauté, pour l'emporter dans la rue en poussant des cris de dérision. Les députés échappèrent de justesse à la mort et le splendide édifice qui contenait des peintures rares, toutes les archives de la province depuis les débuts de la colonie, toutes les lois du Parlement, cette bibliothèque qui valait à elle seule 100,000 livres sterling, fut totalement détruite. Le magnifique portrait de la reine dont tu dois te souvenir fut jeté dans la rue et mis en pièces. Tout est perdu, rien n'a pu être sauvé, ce qui reste n'est qu'un tas de ruines fumantes. La perte encourue par la ville s'élève à plus de 300,000 livres sterling. Les voitures des pompiers n'ont pas eu la permission de s'approcher de l'édifice et ce n'est qu'à l'arrivée du général Gore et d'un groupe de soldats que les pompes à incendie purent approcher et protéger les propriétés avoisinantes. Aujourd'hui, il y a une terrible agitation en ville et les boutiques sont fermées. On a doublé le nombre de gardes à Monkland et à la prison. Aujourd'hui, on intente un procès, sans examen volontaire préalable, à 20 personnes accusées de malveillance et de sédition. On s'attend à ce que la prison soit attaquée ce soir et que ces personnes soient secourues. Il y aura sans doute des troubles. Je terminerai ma lettre demain".

Le 26 avril, les Chambres s'étaient transportées au Marché Bonsecours pour siéger. Sir Allan McNab, qui avait combattu le Bill d'indemnité avec férocité, interpela sur les événements de la veille le président du Conseil des ministres qui répondit: "Le gouvernement ne pouvait prévoir ce qui est arrivé car il se croyait en pays civilisé; il se croyait dans une contrée où les gens avaient assez de bons sens pour ne pas détruire des archives. Jamais l'idée d'un acte pareil ne serait entré dans l'esprit du gouvernement; elle ne pouvait venir à aucun bon citoyen. Néanmoins, le gouvernement a pris depuis toutes les mesures nécessaires; et bien que je ne puisse faire connaître ces mesures, je puis assurer qu'on trouvera le ministère à son poste et à la hauteur des circonstances".

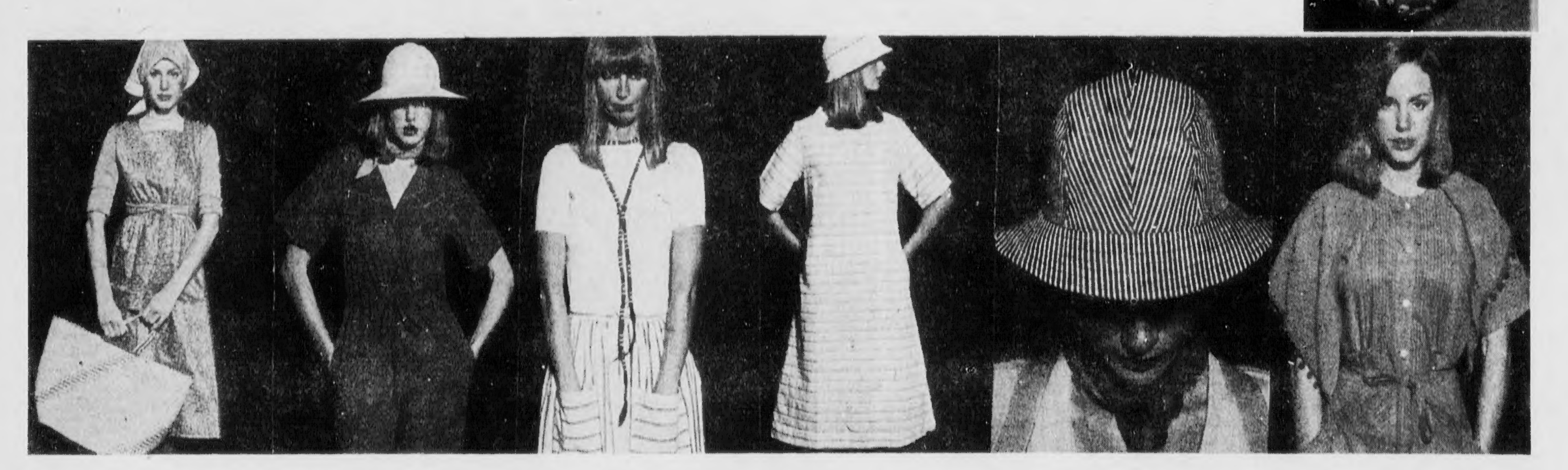
Ce n'était pas fini. La foule se réunit de nouveau sur le Champ de Mars ce soir-là, puis s'ébranla vers le Beaver Hall. Seaver, le 27 avril, poursuit sa lettre à sa femme. Il écrit: "Hier, l'agitation régnait. Vers 8 heures et demie, un ami entra dans le magasin et me dit: **Seaver, vous êtes mieux de fermer boutique, car la populace s'en vient.** Je me rendis à la porte et je crus voir l'enfer déchaîné. La rue Saint-Antoine était envahie par des hommes armés de bâtons, etc. Heureusement pour moi, ils s'arrêtèrent devant la maison de pension de Madame Smith (face au carrossier Gravel) où logent de nombreux députés. Cela me donna le temps de fermer le magasin avant que la populace n'arrive. La maison de Madame Smith fut saccagée par des gens excités. Toutes les vitres volèrent en éclats et le mobilier fut détruit. Auparavant, les émeutiers avaient saccagé les maisons des honorables Hincks et Holmes, qu'ils vidèrent de leurs meubles. Ils attaquèrent aussi les bureaux du **Pilot** (journal du gouvernement) et y brisèrent les fenêtres. Alors qu'ils passaient devant ma boutique, ils se mirent à crier: **Chez La Fontaine, chez La Fontaine.** M. La Fontaine, tu t'en souviens, est le premier ministre. Je suivis bien sûr la foule qui se dirigeait vers sa demeure. (...) Elle était cernée de toutes parts par la populace qui froidement et délibérément mit le feu à trois ou quatre endroits. On brisa les vitres, força les portes et commença l'oeuvre de destruction. La faïence, la porcelaine de Chine et les miroirs furent fracassés; la cave à vin fut ouverte; les tables, les chaises et les lits d'acajou, très dispendieux, furent projetés

(suite, page 20)

LA MODE PRINTEMPS – ÉTÉ 76...

Du beige dans tous les tons pour les ensembles "sport de luxe", ici, de la gabardine de laine et de coton pour les manteaux et pantalons coordonnés, chemisier en soie et chandail en tricot de coton. Pour monsieur, habit classique en gabardine de laine, lavallière et pochette de soie assorties.

Encadrant la page, les petits accessoires et colifichets qui créent l'originalité de vos tenues d'été.











Renouveau au 100 NONS

Le 100 Nons nous présentait un spectacle de qualité vendredi et samedi passés. Soutenus par un orchestre qui se composait de Marc Kolt, Guillaume Boux, Claude Boivin et Charles (Coco) Brunet, les interprètes ont bien su nous rendre leurs chansons. On avait l'occasion d'entendre plusieurs débutants et si on a reproché au 100 Nons de ne pas présenter assez de nouveaux venus ce n'était pas le cas de ce dernier spectacle.

Dans le sens des aiguilles d'une montre: Rita Carrière, Michèle Lebeau, Gilberte Bohémier, Jocelyne Couture, Marc Boucher (ces 2 derniers des "anciens") et Madeleine Lépine.

Nous aurons la chance de goûter prochainement un autre spectacle de ce genre qui, on nous dit, sera présenté les 9, 10 et 11 avril prochains.

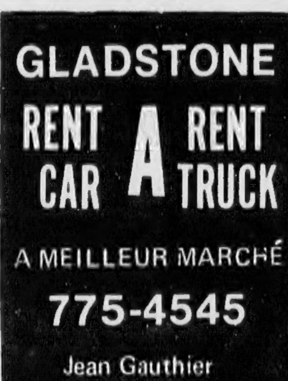


Et puis, j'ai vu le luxe effréné, les vacances dispendieuses, le gaspillage... J'ai vu dépenser inconsidérément pour des aliments trop riches, trop raffinés. Et dépenser pour corriger les troubles de cette alimentation — elle aussi déséquilibrée — dépenser en cures d'amaigrissement, de désintoxication, dépenser en vêtements superflus, en voitures de luxe, en loisirs extravagants. . .









Savoureux spectacle des Gais Manitobains

par DANIELLE PIGEON

Il y a eu cette semaine, une édition de LA LIBERTÉ parue à notre insu. En effet c'est sous la forme du premier numéro de notre journal (qui date de 1913 et non pas de 1910) que nous était présenté le programme du grand spectacle annuel de l'ensemble folklorique Les Gais Manitobains.



PHOTO PAUL-M. GUYOT

Les Gais Manitobains ne se sont pas limités à un spectacle de danses cette année et c'est toute la chaude atmosphère d'une noce de campagne qu'ils ont essayé de recréer pour nous. La scène se passait à Sainte-Agathe au début du siècle. Le départ est bon mais un peu lent, toutefois on est tout de suite conquis par le personnage du père de la "future", admirablement campé par M. Aurèle Desauiniers. Le spectacle démarre vraiment avec l'entrée des danseurs. Ils forment la trame du spectacle et nous sommes vite entraînés par la musique, les couleurs vives des costumes et le plaisir véritable qu'ils ont à danser. On eut préféré que la "Future" ne chante pas un anachronique "J'attendrai" ou du moins qu'elle le chante juste. Heureusement, la belle voix de Mona Gauthier vient consoler nos oreilles blessées. . . La sympathique maladresse du fiancé nous fait sourire et aura peut-être rappelé à plus d'un des souvenirs lointains et tendres. Les danses folkloriques ponctuaient les événements; la chorégraphie est bien faite, sobre et sans trop de prouesses tape à l'oeil comme en font certains folkloristes et qui n'ont rien à voir avec le véritable folklore de nos ancêtres. Les danseuses savent garder une certaine élégance dans la gigue et ça, c'est une prouesse!

Après l'entracte, c'est enfin la noce avec tout le faste paysan d'autrefois: mariés et parents endimanchés, le curé et son petit sermon, le photographe, le bouquet et la jarretelle: on a rien oublié. Soulignons les élégants costumes des danseurs et des petits enfants qui, par leur charmant quadrille nous assurent une relève prometteuse. On a du plaisir à revoir les danseurs dans leur bonne interprétation de la "Valse clogue", valse agrémentée de gigue et pas compliqués. Il y a des longueurs mais il faut admettre que l'humour toujours présent aide à faire passer ces petits moments d'ennui. A la fin, la trame sonore tirée d'un film récent est nettement déplacée.

Les amateurs de danse folklorique auraient aimé y voir plus de danses et moins de chansons mais les "grosses noces" d'autrefois étaient également composées d'histoires, de chansons et de danses et Les Gais Manitobains ont été fidèles à leur thème. Ils nous laissent leur message sur la première page du programme qui nous dit: "... ce spectacle est un cours d'amour et de survie. Nous souhaitons qu'il vous aidera, comme il nous a aidés, à conserver ce que nous léguèrent les pères de notre pays."
La "grosse noce" est finie mais nous souhaitons longue vie à la troupe folklorique Les Gais Manitobains qui, par son bel enthousiasme, sait si bien nous communiquer la joie de vivre non seulement des anciens mais des *vrais* Canadiens français d'ici qui résistent encore à l'assimilation■

"La sculpture architecturale" Exposition rétrospective de l'oeuvre de Hubert Garnier

Le Centre culturel franco-manitobain présente une exposition rétrospective de l'oeuvre du sculpteur manitobain Hubert Garnier.

Né en France en 1903, Monsieur Garnier émigra à Saint-Boniface avec sa famille en 1913. Son désir de puiser aux sources le ramena à Paris vers les années 1923, aventure qui se continua par des stages d'apprentissage à New York et à Chicago où il travailla auprès de sculpteurs reconnus tels Lee Lawrie et Gutzon Borglum qui, lui-même, était lié d'amitié avec Rodin. Aux Etats-Unis Garnier contribua aux reliefs de la cour de **Rockfeller Center** ainsi qu'à certains panneaux du **Chicago Civic Opera House**.

A Saint-Boniface, nous comptons de lui le Monument belge situé sur le boulevard Provencher, non loin du C.C.F.M. A Winnipeg, les portes du tabernacle de la Synagogue Shaarey Zedek, la décoration architecturale extérieure du magasin de la Cie de la Baie d'Hudson, et celle de la Banque Toronto-Dominion au coin de l'avenue du Portage et de la rue Notre-Dame.

Les provinces de l'Ouest surtout bénéficièrent de ses talents. Il réalisa entre autres pour elles les reliefs du Musée d'histoire naturelle à Regina, l'ornementation extérieure de l'Hôtel Bessborough à Saskatoon, celle de l'Hôtel Vancouver, à Vancouver ainsi que plus récemment, pour le centenaire canadien, la nouvelle fontaine publique de Penticton en Colombie-Britannique.

L'exposition "La sculpture architecturale" illustre les projets les plus importants réalisés par Monsieur Garnier au cours des années, tant dans l'art statuaire que dans le monument public, l'art funéraire et la sculpture ornementale. Elle révèle au moyen de photographies, de dessins et de pièces sculptées, la présence parmi nous d'un artisan-sculpteur qui consacra sa vie à un art aujourd'hui malheureusement presque disparu.

Du 18 mars au 29 avril 1976 au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher à Saint-Boniface. Les heures de visite sont de 9h00 à 20h00 du lundi au samedi et de midi à 20h00 le dimanche. L'entrée est gratuite■

PARLONS BIEN FRANÇAIS, PARLONS FRANÇAIS PARTOUT

Thériault. . . désappointant

par DANIELLE PIGEON

Yves Thériault, écrivain québécois, a su éviter la "banale conférence vieux jeu" comme il le dit, qui nécessite une longue préparation et souvent une mise à nu de son personnage, en adoptant la formule questions-réponses lors de sa rencontre avec les Franco-Manitobains au Collège de Saint-Boniface, mercredi soir passé. Devant un auditoire d'environ 150 personnes, il a essayé de répondre aux questions qui lui ont été posées.

Auteur prolifique, 32 livres édités en autant d'années, il nous a parlé de la difficulté d'être écrivain au Québec il y a 30 ans et même encore aujourd'hui, (Que dire de celle d'être écrivain canadien français ici au Manitoba?...) d'autant que pour nous, il y a souvent un problème de langue littéraire. En effet, de jeunes écrivains du Québec ont tenté l'expérience d'écrire en "joual" il y a quelques années et on sait qu'il y a depuis ce temps des débats passionnés à ce sujet. Yves Thériault, pour sa part est pour une littérature canadienne-française en français académique et dit que c'est le seul moyen d'avoir un impact sur le marché de la littérature française internationale. A son avis, la littérature "jouale" reste un fait provincial et limité et s'il y a eu un certain engouement pour celle-ci en France (on a joué Tremblay à Paris), cela n'était que de la curiosité de la part des Français qui ont eu tout à coup la révélation d'un Canada français culturel. Néanmoins, la surprise passée, on oublie facilement qu'il y a des écrivains qui ont quelque chose à dire si on ne le dit pas dans une langue accessible à tout le monde de la francophonie.

Yves Thériault est un homme qui a les deux pieds bien sur terre quand on aborde la question financière et ne cache pas le fait qu'il veut être certain de l'édition de ses livres avant de les écrire. Il avoue que c'est grâce à la vente assurée de quelques-uns de ses livres qui sont au programme des études littéraires au Québec dans les C.E.G.E.P. (Collège d'enseignement général et professionnel) et dans les universités qu'il peut survivre de sa plume. On en vient à se demander jusqu'à quel point un auteur "consacré" comme lui peut se permettre de faire passer des manuscrits de moins bonne qualité en se reposant sur ses lauriers. A Montréal, on lui a reproché son dernier ouvrage "Oeuvre de chair" par une critique cinglante: "il vient un temps où il vaut mieux se taire", "Oeuvre de chair est une grosse erreur" etc... Yves Thériault dit ne pas être atteint par la critique qui lui a souvent été défavorable. Est-ce bien vrai puisqu'il excuse presque ce livre de contes érotiques en retournant le problème en blague et en ajoutant qu'incidemment cela se vend fort bien...

Sur les minorités autochtones du Canada il déclare que leur extinction est irréversible, la situation étant trop pourrie maintenant et ne voit pas d'espoir de solutionner ce problème un jour. Deux ans de travail au Ministère des Affaires Indiennes n'ont fait que confirmer cette opinion. Ces deux années n'ont pas laissé de bons souvenirs à cet homme qui se dit désordonné et qui n'a rien du fonctionnaire.

Yves Thériault est un homme difficile à cerner et on ne perce pas aisément la carapace dans laquelle il se protège sous une apparente bonhommie. On le sent inquiet, même traqué quand il lui faut parler de lui. Il faut lire tout son oeuvre pour le découvrir partiellement dans chacun de ses héros. Cela ne se fait pas en un jour, encore moins en deux heures et on sort de sa causerie avec comme un malaise, quelque chose d'indéfinissable, peut-être l'impression que le plus important de l'homme nous a échappé.

* * *

GASTRO-MANI concert

au bénéfice du Centre culturel franco-manitobain

Chefs invités: L'honorable Ed. Schreyer
L'honorable Laurent Desjardins
L'honorable René-E. Toupin







SOUPER GOURMET

Les 8, 9 et 11 avril,
au Casse-Croûte du Centre culturel franco-manitobain.
De 18 heures à minuit.

Artistes invités :

Guy Boulianne
Evelyne Carrière
Gilbert Cormier
Aurèle Désaulniers
Pauline Durand
Marcien Ferland
Alphonse Fournier
Marie Fournier
Alice Fredette
Lucien Fredette
Paul Fredette
Mona Gauthier
Fernand Girard
Francis Gratton
Jean-Louis Hébert
Monique Hébert
Maurice Lafrenière
Pierre Laroche
Irène Le Gal
Germaine Marion
Hélène Martin
Aimé Savoie
Almangar Trudeau
La chorale des Intrépides
La chorale des Blés au Vent
Les Hypothéqués

ADMISSION:
$10.00 par personne

Billets en vente au
Centre Culturel Franco-Manitobain

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 19 mars 1976.

PREMIÈRE PARTIE

WINNIPEG (MANITOBA)

LE 3 MAI 1976, 9 h 30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 3 mai 1976 au Winnipeg Inn, 2, Place Lombard, Winnipeg (Manitoba), afin d'étudier ce qui suit:

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, 1500, AVENUE BRONSON, OTTAWA (ONTARIO).

Winnipeg (Manitoba) –750731200

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de CBWFT Winnipeg (Manitoba) qui expire le 30 septembre 1976.

Endroit où l'on peut examiner la demande:

Le bureau du technicien régional des Prairies
Société Radio-Canada
541, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba)

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA, 1500, AVENUE BRONSON, OTTAWA (ONTARIO).

St-Boniface, St-Lazare, Ste-Rose-du-Lac, Thompson (Manitoba) –750730400

Demande présentée en vue de renouveler les licences de radiodiffusion de CKSB St-Boniface, CBKB St-Lazare, CBXF Ste-Rose-du-Lac et CBTF-FM Thompson (Manitoba) qui expirent le 30 septembre 1976.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

CKSB St-Boniface
Le bureau du directeur local
Société Radio-Canada
607, rue Langevin
St-Boniface (Manitoba)

Bureau de poste de chaque endroit pour les autres stations.

RENSEIGNEMENTS À PROPOS DES DEMANDES

Droit d'intervention: En vertu des règles de procédure du Conseil concernant les audiences publiques, quiconque s'intéresse à une demande peut déposer une intervention écrite auprès du Conseil afin d'appuyer une demande, de s'y opposer ou de suggérer qu'elle soit modifiée. D'autre part, quiconque le désire peut déposer une plainte ou autre auprès du Conseil concernant des questions de radiodiffusion qui seront étudiées lors de l'audience publique.

De telles interventions ou représentations devront comprendre le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne soumettant le document et devront être expédiées au bureau du soussigné, Conseil de la Radio-Télévision canadienne, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2.

Toutes les interventions et représentations concernant des questions qui seront étudiées lors de l'audience publique devront être déposées aux bureaux du Conseil au plus tard le 19 avril 1976.

D'autre part, toutes les interventions et représentations concernant toute demande d'un requérant figurant dans cet avis devront être signifiées au requérant intéressé directement ou par lettre recommandée au plus tard le 19 avril 1976.

Il faudra joindre à la copie adressée au CRTC le récépissé de la poste, le reçu du messager ou autre preuve attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

Bien qu'il n'y ait pas de forme particulière à suivre dans les interventions, les règles de procédure du Conseil exigent que les interventions fassent état des intérêts de l'intervenant et comprennent un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou suggère de la modifier.

Examen des documents: Quiconque le désire peut examiner les demandes soit au siège du CRTC, 100 Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario) soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

Procédure (audience): Les règles de procédure du CRTC qui stipulent les droits et les obligations des partis intéressés sont disponibles à Information Canada.

Renseignements: Pour obtenir de plus amples renseignements à propos des demandes qui seront étudiées au cours de l'audience, prière de communiquer avec le CRTC par courrier ou en téléphonant aux numéros (613) 996-2294 ou 995-6957.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences.



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

COUP D'OEIL

SEMAINE DU 3 AU 9 AVRIL



RÉCITAL DE ROGER WHITTAKER
AUX BEAUX DIMANCHES À 19h30

Concours d'entrée pour les candidats à l'écriture dramatique.

Date limite des inscriptions: le 10 avril.

CONDITIONS DU CONCOURS D'ENTRÉE:

Les candidats doivent être âgés **de moins de 25 ans.** Ils devront faire parvenir un texte dramatique ainsi que les réponses au questionnaire qui leur sera remis au moment de leur inscription, avant le 10 mai, au soin du directeur artistique, 5030, rue Saint-Denis.

▽

Il est important de noter que le texte dramatique présenté à ce concours ne doit pas avoir été joué par une troupe ou des comédiens professionnels. Le texte et les réponses au questionnaire, doivent être dactylographiés.

▽

Les participants retenus par le jury seront convoqués pour une entrevue, à la suite de laquelle les étudiants seront choisis. La durée du cours est de trois ans et les frais de scolarité sont de $510.00 par année.

▽

Les personnes intéressées à s'inscrire au cours d'écriture dramatique de l'Ecole Nationale de Théâtre, pour l'année scolaire 1976-77, sont priées de s'adresser au secrétariat de l'Ecole, 5030, rue Saint-Denis, Montréal (H2J 2L8).
Téléphone : (514) 842-7954



AVIS

SERVICE DES PARCS ET DE LA RÉCRÉATION, COMMUNAUTÉS DE SAINT-BONIFACE ET SAINT-VITAL

PISCINE BONIVITAL

La piscine Bonivital sera fermée pour réparations du 4 avril au 11 avril 1976, inclusivement. Le Service des Parcs et de la Récréation s'excuse de ce contretemps.

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

DANS L'AFFAIRE DU
MILK AND DAIRY PRODUCTS
ACT OF MANITOBA

PRENEZ AVIS que le **MILK CONTROL BOARD OF MANITOBA** va se réunir dans la salle Marlborough de l'Hôtel Marlborough, rue Smith, dans la Cité de Winnipeg, Province du Manitoba, mardi, le 13e jour d'avril 1976, à 10 heures de l'avant-midi, conformément aux dispositions de **The Milk and Dairy Products Control Act of Manitoba** et des amendements qui y ont été apportés.

L'objet de cette audience est d'étudier le prix maximum qui peut être demandé par le producteur et l'intermédiaire au consommateur du Manitoba.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'audit endroit et à ladite heure. LA COMMISSION recevra des soumissions relatives audit sujet et toutes évidence qui peut être amenée à l'appui de soumissions faites dans cette affaire.

PRENEZ DE PLUS AVIS que toute personne qui est ou peut être intéressée à tout sujet relatif au sujet considéré et qui se propose à son tour de présenter des soumissions relatives audit sujet, est requise de présenter telles soumissions par écrit, en faisant parvenir par le courrier six copies aux bureaux de la COMMISSION au 545, avenue Broadway, dans la Cité de Winnipeg, le ou avant jeudi, le 8e jour d'avril 1976.

DATE dans la Cité de Winnipeg, Province du Manitoba, ce 22e jour de mars 1976.

THE MILK CONTROL BOARD OF MANITOBA
S. Dorey — Secrétaire

Initiation à la musique
dimanche 4, 11 h 00

Les instruments à cordes

Mario Duschenes invite tous les jeunes téléspectateurs de Radio-Canada à son **Initiation à la musique**, le dimanche 4 avril à 11 heures. Nous allons découvrir, au cours de cette troisième émission, les instruments à cordes.

Mario Duschenes, avec l'aide d'un orchestre symphonique, présente la grande famille des cordes. Il identifie clairement pour les jeunes auditeurs le timbre des différents instruments et aussi l'endroit où ils se trouvent à l'orchestre. En bon pédagogue et non sans humour, il raconte tout d'abord l'histoire de ces nobles instruments. Exemple à l'appui, notre hôte nous fait alors écouter un morceau pour viole de gambe, ancêtre du violoncelle. Pour amener la musique dans le monde des enfants, Mario Duschenes leur montre deux instruments: un violon «maison» à une corde, fait d'une boite de cigares, et un violoncelle muet. Cela suscite l'intérêt et les rires de nos jeunes amis. Leur professeur profite de ce moment de détente pour expliquer la facture capricieuse des instruments à cordes et l'importance de la caisse de résonance. *Subito presto*, le premier violon se présente. On nous décrit sa forme et ses possibilités, en soulignant son rôle dominant à l'orchestre. Ce qu'il y a de commun dans cette famille, c'est l'archet. Son utilisation est multiple et nuancée. Le finale de la *Symphonie en do* de Bizet confirme avec éclat ces dires. Mais les petits violons et leur famille ont plus d'un tour dans leur sac. Empruntant huit mesures à Haydn, Mario Duschenes illustre le *pizzicato*, le *tremolo* et toutes les autres façons dont on peut utiliser les cordes pour les faire résonner différemment. Puis, c'est au tour des altos de prendre la vedette. Plus graves et plus sobres que les violons, ils n'en sont pas moins dignes d'intérêt. Nous écoutons un extrait d'une symphonie de Bruckner qui illustre bien la sonorité et le rôle des altos au sein de l'orchestre. Les instruments à cordes se jouent à deux mains. Mario Duschenes nous fait remarquer que les mains ont des fonctions bien différentes l'une de l'autre. Nous observons leur jeu qui exige une grande adresse de la part des musiciens. Le violoncelle n'est pas laissé pour compte. Un solo, extrait de *la Danse des heures* de Ponchielli, témoigne de sa voix chaude et vibrante. Comptant tout le long de l'émission sur la participation des jeunes, Mario Duschenes termine son **Initiation à la musique** en leur demandant d'unir leur chant à l'orchestre. Tous ensemble, ils interprètent un rondeau sur un thème connu, arrangé pour l'occasion.

Mario Duschenes n'en est pas à ses premières armes dans l'animation et la direction de tels concerts. Dès le début des années 60, en Saskatchewan, il organise avec le Trio baroque de Montréal des initiations musicales pour les jeunes. Depuis six ans, il dirige les Matinées de l'Orchestre symphonique de Montréal. 36 représentations par année, à la salle Wilfrid-Pelletier, permettent à des milliers d'écoliers de la Métropole d'approcher ainsi la musique. Mario Duschenes, à partir de cette longue expérience, a développé une pédagogie séduisante, même pour les adultes. Il sait capter et garder l'attention des enfants par un choix musical et des explications qui les touchent de près. Mario Duschenes écrit, arrange, dirige et anime cette expérience nouvelle pour la télévision. C'est une émission de Jacqueline Léveillée.

P.L.

Mario Duschenes



Coup d'oeil radio
CKSB 1050

Des manitobains au réseau de Radio-Canada!

L'émission **Voix et rythmes du pays**, samedi à 18h, mettra en vedette le groupe manitobain Bauchaud. Vous pourrez entendre un enregistrement qui a été réalisé à la salle Martial Caron du collège universitaire de Saint-Boniface. Ils interpréteront de leurs propres compositions: "C'est pas drôle", "Vivre avec toi", "Boogie Lou Lou" et "Manitou". Leur récital se complètera avec des chansons tirées du répertoire d'Offenbach, Nanette Workman, Robert Charlebois, Nino Ferrer, Diane Dufresne et Renée Claude. Le groupe Bauchaud est composé de: Louise Mousseau-Bourrier, chanteuse; Georges Couture, chanteur; Pierre Morier, batterie; Jean-Paul Boily, contrebasse; Georges Lafrenière, clavier; Roland Roch, guitare électrique; Thomas Ivory, guitare électrique. Nous rappelons à tous nos auditeurs que l'émission **Voix et rythmes du pays** est diffusée sur tout le réseau de Radio-Canada, de Moncton à Vancouver. Ceux qui ont déjà entendu le groupe Bauchaud ne voudront pas manquer cette occasion probablement unique, de les entendre au réseau de Radio-Canada, samedi prochain.



Ce récital du groupe Bauchaud à **Voix et rythmes du pays** n'est que le premier d'une série mettant en vedette des jeunes artistes manitobains. En effet, notre réalisateur Martin Cloutier et le technicien René Beaudry ont déjà enregistré un récital avec Michel Chammartin et ses musiciens. On prévoit aussi un enregistrement avec Suzanne Jeanson et Normand Dugas. Nous ne savons pas encore quand ces enregistrements seront diffusés, mais ce sera certainement d'ici l'été. Nous vous en avertirons sur les ondes et dans ces pages.

Théâtre

RADIO-THÉÂTRE DE GILLES ARCHAMBAULT: **"L'AUTOMNE DE NOS VIES"**, À PREMIÈRES: VENDREDI À 20H.

A l'automne de leurs vies deux frères et leur soeur essaient, pour une fois, de s'exprimer les uns aux autres leur incapacité d'aimer vraiment quiconque en dehors du cercle de famille.

Georges (49 ans), l'aîné, qui très tôt dut remplacer son père, voue un culte aveugle à sa mère, se saigne à blanc pour payer d'éternelles études à son frère Luc (29 ans) et approuve sa soeur Danielle (46 ans) de n'épouser aucun de ses amants. Mais il a sans cesse recours au whisky.

Entre deux lueurs de lucidité Georges déclare que vivre avec sa famille "c'est la solitude sans la solitude" mais que c'est peut-être aussi la peur d'entrer dans le tourbillon de la vie, de se compromettre. . .

Luc, pour sa part, reconnaît volontiers que ses études perpétuelles lui permettent de tout remettre à plus tard et qu'elles lui évitent de regarder la vérité en face. Pourra-t-il jamais aimer quelqu'un?

Quant à Danielle, qui change si souvent d'amant, elle est bien près de croire qu'il n'y a pas une personne sur terre qui vaille leur bonne entente familiale. Leur indissoluble union c'est leur bonheur. . .

Leur incapacité à pouvoir former des couples avec des étrangers est-ce tragique fatalité ou bénédiction du ciel? A quoi attribuer ce que tantôt ils considèrent comme un échec, tantôt comme une chance? Et Luc tentera-t-il vraiment de "vivre" comme Georges le lui conseille?

Quand ils apprendront la mort de leur mère, ils s'accrocheront les uns aux autres avec plus de force que jamais. . .

L'automne de nos vies, une dramatique-radio de Gilles Archambault sera diffusée vendredi à 20h, dans le cadre de l'émission Premières.

En récital: Roger Whittaker
le 4, 19 h 30

Les très belles chansons de Roger Whittaker

Roger Whittaker, un des chanteurs les plus prolifiques et populaires au Québec, présentera, dans le cadre des **Beaux Dimanches**, le 4 avril à 19 h 30, un récital d'une heure où il interprétera ses plus grands succès et ses dernières compositions.

Roger Whittaker est originaire du Kenya, en Afrique du Sud et c'est là que tout jeune il s'initia à la guitare et prit goût à la chanson. Les soldats de l'armée du Kenya ont constitué son premier auditoire. En effet, c'est pendant son service militaire que Roger a commencé à composer sérieusement. Après avoir décroché un diplôme universitaire en biochimie et en zoologie, il opte définitivement pour une carrière professionnelle dans la chanson.

Depuis ce temps et malgré des débuts difficiles, il est devenu une vedette internationale, a voyagé un peu partout dans le monde et a présenté son spectacle dans les plus grandes salles de tous les continents.

Maitrisant très bien le français, Roger Whittaker s'est fait connaitre ici par la version française de «Leavin' Durham Town», *Mon pays bleu*. Par la suite, ce gaillard à l'air jovial, à la voix ronde et musclée a conquis le public québécois par sa simplicité et son répertoire. Depuis ce temps, il est de tous les palmarès et son nom brille au firmament des grandes vedettes.

Roger Whittaker a choisi d'interpréter pour les téléspectateurs des **Beaux Dimanches:** *Mammy blue, Bonne nuit maman, le Siffleur mexicain, le Siffleur russe, Un éléphant sur mon balcon, la Jarretière de Lisa, Une rose pour Isabelle, la Ballade de l'amour, les Yeux bleus, Mon ami Pierrot, les Anges de l'amour, Un monde est né, Mon pays bleu, le Mistral, le Dernier Adieu* et un monologue intitulé: *Un jour dans la vie d'un homme heureux.*

Ce récital est une réalisation de Jean Gaumont assisté de Diane Diquinzio.





Femme d'aujourd'hui
mardis 6, 13 et 20 avril

«Les Robes noires de notre enfance» ou triptyque sur les religieuses enseignantes et hospitalières

Les mardis 6, 13 et 20 avril, **Femme d'aujourd'hui** présentera trois émissions spéciales d'une heure chacune signées Jac Segard et intitulées *les Robes noires de notre enfance*.

Pour la majorité des téléspectatrices (et combien de téléspectateurs) d'aujourd'hui, «les robes noires» sont indissociables du paysage scolaire et hospitalier. Depuis la Révolution tranquille, depuis la sécularisation en masse de notre société, on a dit bien du mal des religieuses. **Femme d'aujourd'hui** ne prétend pas faire le procès des procès qu'on leur a faits. Mais bien plutôt, comme l'explique Andréanne Lafond dès les premières séquences du premier tableau: «Nous avons cherché à engager le débat... nous avons essayé de trouver des réponses à nos questions, parce que les religieuses ont tenu une si grande place dans nos vies que personne d'ici ne peut rester indifférent à leur égard.»

Au cours de cette première émission ou premier tableau sur les robes noires, Andréanne Lafond demande à Soeur Marguerite Jean, des Soeurs du Bon-Pasteur, docteur en droit canonique; à Soeur Florence Bertrand, archiviste de la Congrégation Notre-Dame, et enfin à Mlle Micheline Dallaire, historienne, de tracer brièvement l'historique de la vie des religieuses en Nouvelle-France.

Les invités de cette première émission nous dressent un tableau qui ressemble peu à ceux de nos manuels d'histoire du temps. En ce sens que nous avions toujours imaginé les bonnes soeurs comme des êtres presque immatériels ou alors immensément riches et se laissant dorloter par leur communauté. Si le cas a pu se produire au XIXe et au début du XXe siècle, on verra que sous le Régime français, les religieuses qui ont suivi Mère Marguerite Bourgeois ou Marguerite d'Youville n'ont pas eu la vie facile. On sait qu'à son arrivée, Marguerite Bourgeois dut vivre au fort en attendant que M. de Maisonneuve lui cède l'étable qui deviendra sa première école. Ce qu'on sait moins, c'est que la fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame logeait à l'étage au-dessus de l'étable et qu'elle devait tous les soirs, avant de s'endormir, enlever l'échelle qui conduisait à son logis pour éviter les attaques-surprises des Iroquois. Et que dire des rigueurs du climat auquel ces Françaises n'étaient pas habituées. On gelait dans les grandes maisons de pierre ou de bois dès qu'on s'éloignait de la cheminée. Dans les églises, on mettait un réchaud sur l'autel pour empêcher le vin de messe de geler. Il fallait s'emmitoufler, même à l'intérieur des maisons. De là la superposition des jupes, les bas de laine et les fourrures. Au chapitre du vêtement, les communautés dépensaient largement plus que pour la nourriture, assez chiche en général: lard salé, soupe et pommes de terre. Jamais de dessert.

Les religieuses tant de Montréal que de Québec devaient travailler dur. Ne recevant que peu d'argent de France et ne vivant ici que d'aumônes, elles étaient tenues par la loi de l'époque à garder leurs terres quand elles en avaient. Il leur était interdit de vendre ou de spéculer; la plupart des religieuses arrivaient à joindre les deux bouts en faisant de la broderie, du tricot, des plats fins pour les presbytères, de la dorure ou des bibelots en écorce de bouleau.

Pour corser le tableau, on apprend que la seule Marguerite Bourgeois, pour sa part, a vu trois fois sa maison dévastée par le feu et son oeuvre entravée par l'hostilité des autorités ecclésiastiques. Mgr de Laval acceptait mal que Marguerite Bourgeois rompe avec la tradition monastique. L'évêque voulait rattacher les religieuses de Montréal aux Ursulines de Québec. Finalement, il s'est laissé convaincre et s'est fait à l'idée de «religieuses séculières», comme on les appelait à l'époque.

Au cours de la deuxième émission sur «les robes noires», le 16 avril, **Femme d'aujourd'hui** traitera de la lutte pour le pouvoir, de l'apogée des communautés religieuses au Québec, du vaste recrutement et du manque de motivation, des luttes entre les supérieures et les économes et, souvent, entre les supérieures et l'évêque du diocèse... qui acceptait en dernier lieu les religieuses d'une communauté ayant ses prêtres et ses frères. On reverra à cette émission Soeur Marguerite Jean et, comme nouvel invité, M. Bernard Denault, sociologue.

Pour compléter le triptyque, **Femme d'aujourd'hui** analysera, le 20 avril, la situation de la religieuse d'aujourd'hui. On verra comment vivent leur vie spirituelle les femmes qui ont choisi cette voie, soit seules, soit en communauté restreinte, soit dans l'enseignement, soit dans le oeuvres sociales. Andréanne Lafond rencontrera à cette dernière émission Soeur Madeleine Carmel, des Soeurs de Sainte-Anne; Soeur Thérèse Sasseville, Ursuline; Soeur Lise Boulard, Oblate, et Soeur Louise Roy, des Soeurs de Sainte-Anne

Les Robes noires de notre enfance: une réalisation de Jac Segard, assisté de Francine Tardy. Interviews: Andréanne Lafond; texte et recherche: Dominique Payette; documentation historique: Michèle Jean, historienne; images: Jean-Pierre Lefebvre; montage: Nicole Chevalier; mixage: Gilles Clément.

Fernand Côté


Andréanne Lafond

Vedettes en direct
mardi 6, 20 h 30

Louise Forestier

Pour dire beaucoup en peu de mots sur Louise Forestier: elle ne chante pas, elle enchante. Le compliment n'est pas mince mais il est juste pour une bonne partie du public québécois. Elle a su, au cours des années, prendre de la maturité et une expérience qui lui servent bien aujourd'hui.

Elle a débuté au théâtre, chanté dans plusieurs boîtes à ses débuts, s'est associée à Charlebois le temps de *l'Ostidcho*, a fait du cinéma et de la comédie musicale, s'est éclipsée de la carte quelque temps pour nous revenir gonflée à bloc et en pleine possession de ses moyens, et depuis s'est affirmée comme l'une des chanteuses les plus populaires au Québec.

Louise Forestier possède une des voix les plus personnelles qui soient. Elle aime ce qu'elle chante et elle y croit.

C'est dans une sorte de voyage musical avec des chansons très variées qu'elle compte amener les téléspectateurs de **Vedettes en direct**, le mardi 6 avril à 20 h 30, à la chaîne française de Radio-Canada.

Elle y interprétera ses toutes nouvelles créations, dont: *Aime mon coeur, Val d'espoir, On est bien mieux chez nous, le Tango de l'Orénoque, Timé Giguoton, la Prison de Londres* et *Pourquoi chanter*. Elle sera accompagnée de ses musiciens sous la direction de Jacques Perron.

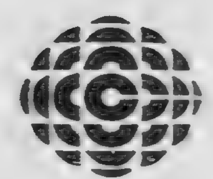
Décor: Pierre Bourassa; assistant à la réalisation: Michel Chabot; script-assistante: Gisèle Légaré. Réalisation: Aurèle Lacoste.


Louise Forestier

COUP D'OEIL

SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 3 avril au 9 avril 1976



SAMEDI 3 avril

9 00 SESAME
9 30 ROQUET BELLES OREILLES
10 00 LES ESPIÈGLES RIENT
10 30 MONSIEUR POSÉE
11 00 LA COMPAGNIE DE LA MOUETTE BLEUE
11 30 GENIES EN HERBE
12 00 HEROS DU SAMEDI
13 00 SPORTHEQUE
14 00 FEMME D'AUJOURD'HUI : LA MATERNITE
15 00 TECHNO-FLASH
15 30 CINEMA-JEUNESSE
17 00 BAGATELLE
18 00 L'IMAGINATION AU GALOP
18 30 TELEJOURNAL
18 40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 POLITIQUE FEDERALE
19 00 SOIREE DU HOCKEY Detroit vs Montreal
21 30 LISE LIB
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 45 NOUVELLES DU SPORT
23 00 CINEMA

Un condé. Drame policier réalisé par Yves Boisset, avec **Michel Bouquet**, Gianni Garko, Françoise Fabian et Bernard Fresson. Deux policiers surprennent un règlement de comptes où un chef de la pègre est abattu. Un des policiers ayant été tué, son compagnon se jure de le venger et n'hésite pas à employer le chantage et le meurtre de sang-froid (Fr. 70).

DIMANCHE 4 avril

9 00 SESAME
9 30 LES CONTES DE LA RIVE
9 45 L'EVANGILE EN PAPIER
10 00 JOUR DU SEIGNEUR
11 00 INITIATION A LA MUSIQUE
12 00 SEMAINE VERTE
13 00 D'HIER A DEMAIN
14 00 L'UNIVERS DES SPORTS
15 30 L'HEURE DES QUILLES
16 30 LE FRANCOPHONISSIME
17 00 SECOND REGARD
18 00 LA QUESTION
18h30 TELEJOURNAL
18 40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 CHRONIQUE DE FRANCE
19 00 LA PETITE PATRIE

Téléroman de Claude Jasmin. Avec Vincent Bilodeau, Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt, Louise Portal, [illegible] Forget et Jacques [illegible]. «Hervé, le marathon». [illegible]

19h30 LES BEAUX DIMANCHES

En récital: Roger Whittaker. Au programme: [illegible]

20h30 LES BEAUX DIMANCHES

Soiree au théâtre: Une femme trop honnête. Comédie de mœurs d'Armand Salacrou, dans une mise en scène de François Cartier. Distribution: Jacques Godin, Louise Marleau, Jean Dalmain, Janine Sutto, Benoît Marleau, Benoît Girard, Louise Turcot, Janine Mignolet et Gaston Lepage. Marie-Madeleine a pour amant le meilleur ami de son mari, Georges, le père de Marie-Madeleine a une jeune maîtresse. Mais Marie-Madeleine, [illegible] de scrupules ne peut supporter l'idée de tromper son mari, pas plus qu'elle n'admet la possibilité de se séparer de son amant. Réa.: Jean Dumas

22h50 TELEJOURNAL
23h05 SPORTS-DIMANCHE
23h25 CINE-CLUB

Un vieil homme étrange. Drame réalisé par Karel Kachyna, avec V. Smeral et J. Adamira. Lors d'une opération cardiaque, un cybernéticien, qui ne tient plus à la vie, connaîtra un dernier moment de bonheur (Tchéc. 69). Sous-titré

LUNDI 5 avril

9 15 LES ORALIENS
9 30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10 15 AU JARDIN DE PIERROT
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 NOELLE AUX QUATRE VENTS
12 00 AVENTURES DE M. MAGOO
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
LA TOUR PRENDS GARDE Aventures avec Jean Marais
16 00 BOBINO
16 30 FANFRELUCHE
17 00 SALTO MORTALE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 QUELLE FAMILLE
19 30 UN MAGAZINE OLYMPIQUE
20 00 Y A PAS DE PROBLEME
20 30 AVEC LE TEMPS
21 00 TELE-SELECTION
UN ECHO DE THERESA Suspense avec Paul Burke et Polly Bergen
[illegible]
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT

23h00 LA FEUILLE D'ERABLE

5e de 13 «Un hiver brûlant». Pierre Beaurosse, Huronie 1643. Sainte-Marie-des-Hurons brûle par la [illegible] de ses fondateurs. 12 bourgades tombent aux mains des Iroquois. Au moment où il se dirige vers Montréal, Pierre Bellerose apprend qu'un jeune Indien vient d'être assassiné.

24h00 LAGARDERE

Feuilleton de Marcel Julian, d'après Paul Feval. Réalisation: Jean-Pierre Decourt. Avec Jean Piat, Sacha Pitoeff, Marco Perrin, Jacques Dufilho, Jean-Michel Dhermay, et Nadine Alari.

MARDI
6 avril

9 15 LES ORALIENS
9 30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 LES CH BOUR S
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 IMAGES DU CANADA
12 00 LES ENFANTS DE L ARCHIPEL
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 TELEJOURNAL
13 35 FEMME D AUJOURD HUI
14 30 CINEMA
L APPARTEMENT DU DERNIER ETAGE
Comedie
16 00 BOBINO
16 30 LE GRENIER
17 00 [illegible]
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 MANITOBA 76
19 30 GENIES EN HERBE
[illegible]
[illegible] LA [illegible] SEMAINE
[illegible] EN DIRECT
[illegible]
[illegible]
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 RENCONTRES
[illegible]

23h30 PROPOS ET CONFIDENCES
Lionel Daunais, homme de theâtre (3e de 4). Réal : Jean Faucher

24h00 LES GRANDES BATAILLES ●
La Bataille de Moscou. Documen[illegible]

MERCREDI
7 avril

9 15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10 30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 LA GRANDE AVENTURE
12:00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12 30 LES COQUELUCHES
13.30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD HUI
14 30 CINEMA
L'AUVERGNAT ET L'AUTOBUS''. Comedie avec Fernand Reynaud
16 00 BOBINO
16 30 LA FRICASSE
17 00 LA VIE EN MOUVEMENT (Début)
18 00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA

19h00 DESTINATION: MONDE
Recherche et textes: Gilles Parizeau Animateur: André Vigeant. Real Lise Chayer «Le Brésil» (ze de 4).

19h30 CONSOMMATEURS AVERTIS

20h00 CINEMA
Il etait une fois à Hollywood. Film réalisé par Jack Haley Jr., avec Fred Astaire, Bing Crosby, Gene Kelly, Peter Lawford, Liza Minnelli, Donald O'Connor, Debbie Reynolds, Mickey Rooney, Frank Sinatra, Judy Garland, James Stuart, etc. Ce film fut réalisé à l'occasion du 50e anniversaire de la Metro Goldwyn Mayer et nous offre des extraits des principales productions [illegible] depuis le cinema parlant jusqu'en 1958 (USA 74)

22 30 TELEJOURNAL
22 45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23 00 CINEMA CANADIEN
Le Grand Voyage. Drame réalisé par Marcel Carrière, avec [illegible] Rita Lafontaine, [illegible] Pete Caron et [illegible]. Un homme apprend la mort accidentelle de sa [illegible] quitte la ville avec son petit garçon et gagne son village [illegible]. C'est un retour vers son [illegible] dernier lien af[illegible] (74).
Night Cap. Drame réalisé par André Forcier, avec Guy L'Écuyer, [illegible] Pelletier, Esther Auger, [illegible] et J. Léo Gagnon. A l'occasion de la mort de son père, un homme revoit [illegible]. Celui-ci l'in[illegible] pais à son [illegible] le Night Cap (75)

JEUDI
8 avril

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LA BOITE A LETTRES
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 HISTOIRES SANS PAROLES
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''LES AS D'OXFORD''. Comédie avec Laurel et Hardy
16:00 BOBINO
16:30 LE GUTENBERG
17:00 LASSIE
17:30 MONDE EN LIBERTE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA

19h00 LE ROBINSON SUISSE
Avec Chris Wiggins, Diana Leblanc, Michael Duhig, Heater Graham et Ricky O'Neil. Réal.: Don Haldane. «Un intrus».

19h30 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le-Royer.

20h00 LES GRANDS FILMS
Junior Bonner ou le Dernier des bagarreurs. Etude de moeurs réalisée par Sam Peckinpah, avec Steve McQueen, Robert Preston, Ida Lupino et Joe Don Baker. Junior Bonner, un spécialiste du rodéo, revient chez lui, à Prescott, où il doit participer au rodéo annuel. Il revoit ainsi son père, sa mère et son frère. Il affronte à nouveau un taureau puissant que nul n'a encore réussi à mater (USA 72).

22h00 LA SAGOUINE
Viola Léger interprète «La Sagouine» d'Antonine Maillet. «Le Printemps». Réal.: Jean-Paul Fugère.

22h30 TÉLÉJOURNAL

22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 CINEMA ●
Pain, amour et fantaisie. Comédie réalisée par Luigi Comencini, avec Gina Lollobrigida, Vittorio de Sica et Maria Pia Casilio. Un brigadier prend son nouveau poste dans un village de l'Italie du Sud. Il remarque aussitôt la sage-femme, ainsi qu'une jeune paysanne (It. 53).

VENDREDI
9 avril

9:15 PEPINOT
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 CLAK
10:15 AU JARDIN DE PIER-
10:30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 MINI FEE
12 30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 EMISSION SCOLAIRE
''SISSI FACE A SON DESTIN''. Avec Romy Schneider
15 05 FEMME D'AUJOURD'HUI
16 00 BOBINO
16 30 LA RIBOULDINGUE
17:00 DAKTARI
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 VISITE A FLIN FLON ET AU PAS
20:30 HORS SERIE
''LES BRIGADES DU TIGRE'' Série policiere
21.30 SCIENCE-REALITES
22:00 DOSSIERS
22 30 TELEJOURNAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES & SPORTS

23h00 CINEMA ●
Psychose. Drame policier réalisé par Alfred Hitchcock, avec Anthony Perkins, Janet Leigh et Vera Miles. La secrétaire d'un agent d'immeubles s'enfuit avec $40,000 appartenant à son patron. Elle loue une chambre dans un motel et au cours de la nuit, elle est assassinée dans son bain (USA 60).



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

LA FOLLE AVOINE, ENNEMI REDOUTABLE

Lorsque l'on regarde les délicates pousses vertes et tendres de folle avoine émerger du sol, il est difficile de croire que cette peste puisse être si nuisible. De fait ces jeunes pousses vertes ressemblent tellement aux céréales cultivées que l'on a presque des remords à les retourner ou à les empoisonner comme je l'expliquais dans mon dernier article. L'apparente similitude est trompeuse, en fait, les céréales tels le blé, l'orge et l'avoine ont une particularité commune, l'uniformité. Des céréales ensemencées au même moment et dans les mêmes conditions, mûriront et produiront les mêmes récoltes. Ces espèces ont été développées comme telles et ce serait un vrai cauchemar s'il en était autrement.

La folle avoine, tout au contraire, est unique pour son manque d'uniformité de maturation, elle a de fait le maximum de variabilité génétique.

C'est ce caractère primordial, le plus important parmi les autres facteurs, qui assure la prolifération de la folle avoine. La folle avoine mûrie en 60 jours et plus, ce qui est remarquable c'est que cette variabilité se produit sur le même plant. Très souvent les grains de la partie supérieure de la plante sont mûrs et tombent sur le sol avant même que les grains de la partie inférieure soient remplis. Il advient que lorsque les plants de folle avoine sont au stade de grain, il devient impossible d'en prévenir la tombée sur le sol. Croyez-le ou non, les chercheurs ont trouvé jusqu'à 50 boisseaux de folle avoine à l'acre dans certains terrains.

Certains prétendent que la folle avoine peut se conserver dans le sol pendant 15 ans et encore pousser. Les recherches faites à la station de Regina situent cette durée à environ 7 ans dans cette région.

Il est donc établi que les grains de folle avoine sommeilleront si les conditions de germination ne sont pas favorables. D'autre part, même si elles le sont, certains grains resteront dormants. A la station de recherche de Regina, 8% des grains n'avaient pas germé après 2 ans et environ 1% après 5 ans. Ce sont encore les variations génétiques qui sont la cause de ces différences. Comme les autres semences, les grains de folle avoine ne germeront pas tant qu'ils sont exposés à la lumière. La folle avoine a un truc à cet égard: chaque grain de folle avoine est muni d'une barbe qui se roule et se déroule selon les changements d'humidité atmosphérique. Cette particularité et l'aide du vent permettent aux grains de se cacher dans le sol pour ensuite germer. La folle avoine a aussi la faculté de pouvoir germer et si par la suite il fait sec, elle peut attendre jusqu'à 7 jours sans eau à une température de 22o centigrade.

Dans les meilleures conditions, la germination sera toujours irrégulière. Les données relevées à Regina démontrent une germination qui est en moyenne de 36% en mai, 40% en juin, 10% en juillet, 2% en août et 12% en septembre dans le guéret d'été. Si un jeune plant est endommagé avant l'âge de 32 jours, de nouvelles tiges repousseront de la base.

Pour résumer la malice de cette peste, il est possible de voir qu'elle est prête à s'adapter à presque toutes les conditions adverses pouvant survenir dans les champs quelque soit la saison ou le programme de culture.

Il est donc pratiquement impossible de la détruire complètement bien que ceci ait été accompli sur une base expérimentale. Il faudra donc mettre tout en oeuvre pour réduire au minimum les pertes qu'elle occasionne en employant tout l'arsenal qui est aujourd'hui à la portée du cultivateur■

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

A l'exception des taureaux, tous les animaux de boucherie se vendaient moins cher face à une demande variant de restreinte à modérée. Les prix du bétail pour l'engraissement et l'élevage étaient aussi en baisse. Les prix des veaux de boucherie demeuraient stables bien que ceux des veaux blancs de choix montaient en moyenne de 2$69 du 100 livres. Le commerce des agneaux a été actif et leurs prix étaient en hausse; les brebis par contre se vendaient moins cher que la semaine précédente.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 37$50 à 39$50, ventes à 42$25.

Taures cat. A 1-2, 35$ à 37$, ventes à 38$80.

Vaches cat. D 1-2, 26$50 à 28$50, ventes à 29$.

Taureaux Bons, 29$ à 31$, ventes à 35$.

Les prix des porcs variaient de 66$75 à 69$35 clôturant jeudi à 68$75.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

La demande pour les animaux de boucherie variait de restreinte à modérée et les prix étaient de stables à fortement en baisse.

A l'ouverture, les prix des boeufs subissaient des pressions, leurs prix clôturaient jusqu'à 3$ moins cher. Les prix des taures sont demeurés stables jusqu'à la clôture. Les prix des vaches perdaient 2$ à l'ouverture, 1$50 au milieu de la semaine, pour ensuite regagner 1$ et clôturer 2$50 plus bas que la semaine précédente.

Les taureaux bien qu'étant peu nombreux se sont vendus 1$50 moins cher. En raison de leur qualité, les bêtes d'engrais et d'élevage se sont vendues moins cher. Les prix des agneaux de saison étaient à peine stables.

Les prix des porcs variaient de 63$69 à 64$47, clôturant vendredi à 64$38.

REÇU CETTE SEMAINE:	1976	1975
Animaux de boucherie:	3,900	3,600
Veaux:	400	800
Porcs:	11,033	14,500
Moutons et agneaux:	275	600
Animaux de boucherie exportés:	334	—
Porcs exportés:	98	—

Les animaux pour l'élevage et l'engraissement ont été répartis comme suit: 55 en Alberta, 38 en Saskatchewan, 948 au Manitoba et 665 en Ontario.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO:

Flancs de porcs en août 1976:	66$35	moins	4$65
Porcs sur pied en août 1976:	43$40	moins	0$95
Boeufs sur pied en août 1976:	43$90	plus	1$25

Incertitude dans le commerce des grains

Aux premières rumeurs de l'étendue des dégâts causés par la sécheresse sur les blés d'hiver aux Etats-Unis, la spéculation a fait monter le prix du blé d'environ 20c du boisseau. Cette sécheresse est réelle et certaines régions dans l'Oklahoma, le Kansas et le Texas sont transformées en paysage lunaire, la poussière ayant tout camouflé. Bien que les pertes soient évaluées à environ 250 millions de boisseaux de blé, aucune panique n'a été manifestée sur les marchés.

Après la poussée causée par les premières réactions à l'annonce de ces pertes de récoltes, les prix se sont stabilisés et ils sont actuellement presque au même niveau que ceux de la mi-janvier. Cette résistance à l'affolement s'explique par l'incertitude que représentent les futures transactions possibles avec l'U.R.S.S.

La Russie a subi elle aussi des pertes de récoltes évaluées par le ministère américain entre 15% et 25% dans certaines régions. Cependant, les mesures en U.R.S.S. qui ont été prises pour faire face aux pénuries possibles, auront une répercussion certaine sur le volume de céréales requises pour la présente campagne. Il faudra donc en 1976, si l'on en croit les grands du marché, mettre l'emphase sur une production de qualité et faire pression auprès de ceux qui représentent les intérêts des producteurs pour que les négociations de nos exportations soient orientées dans ce sens■

Lorette

Le 21 mars dernier, eut lieu le Bonspiel des Chevaliers de Colomb. 14 équipes y ont participé. **1ère compétition,** 1er prix à l'équipe de Jean Cournoyer avec Madeleine Cournoyer, Irène Ross et Valence Ross. **2e compétition,** 1er prix à l'équipe de Guy Kolly avec Laurie Kolly, Paulette Leclerc et Robert Leclerc. **3e compétition,** 1er prix à l'équipe de Gérald Cournoyer avec Louise Cournoyer, Léonna Manaigre et Lucien Manaigre. **Prix de consolation,** à l'équipe de Aurèle Ross avec Thérèse Ross, Isabelle Chartrand et Hervé Chartrand.

M. Léo Dubois, Grand Chevalier, remercie cordialement toutes les personnes qui ont aidé, contribué à ce tournoi, qui fut une grande réussite, un merci spécial à M. Ron Rivard pour son dévouement dont il a fait preuve.

...

Le 17 mars, au presbytère de Lorette, de 1h00 à 3h00 p.m., le groupe de Mini Franco-Fun a ouvert ses portes au public pour leur "Open House". Une foule nombreuse d'environ soixante-dix personnes s'est réunie pour voir le programme des petits qui comprend le jeu, le chant et le bricolage. Un mot de bienvenue fut adressé par Michelle de Rocquigny, présidente du groupe. Mlle Louise Lahaie, coordinatrice des groupes Mini Franco-Fun et l'invitée d'honneur fit le tirage des billets. Le premier prix de $25.00 don de la Caisse Populaire de Lorette, fut gagné par Mme Denise Manaigre de Lorette. Le 2e prix, un assortiment de puddings don de M. Toews de Watkins fut remporté par M. N. Lesko de Winnipeg. Mme Louise Vandale de Saint-Boniface remporta le 3e prix, une pinte de vernis, don de Lorette Lumber et Hardware. Mme Irène Hébert fut la gagnante du shampooing Avon de Mme Blanche Bohémier, tandis que Mme Lina Grégoire remporta la boîte de chocolats. Pendant le bricolage, les femmes étaient invitées à la vente de pâtisseries et d'articles faits par les mamans. Un délicieux goûter mit fin a un après-midi très bien réussi.

Le groupe Mini Franco-Fun tient à remercier M. l'abbé Prescott qui nous permet de nous rencontrer chez lui toutes les semaines, toutes les mamans qui ont travaillé si fort pour faire de cette journée un véritable succès; merci aussi à toute la visite venue nous encourager. Un merci aussi à tous nos commanditaires pour le tirage, à la Ligue des Femmes Catholiques et aux Chevaliers de Colomb pour leur aide.

...

Sincères condoléances à Mme Alice Mireault et J.-D. Manaigre, de Lorette, à l'occasion du décès de leur frère Léopold Manaigre, âgé de 76 ans, survenu à Thunder Bay. Il était né à Lorette.

La Broquerie

Comme vous pourrez le constater, nos jeunes scouts, guides et louveteaux sont toujours très actifs.

RAPPORTS DES SCOUTS
Eclaireurs et Pionniers

Depuis le mois de novembre, les Scouts, les Eclaireurs et Pionniers de La Broquerie se sont pré-

(suite, page 17)

Saint-Léon

JOURNÉE FRANÇAISE A L'ÉCOLE DE SAINT-LÉON

Oui, c'est le mardi 9 mars qu'on se plongeait dès 9h le matin dans un bon bain de parfum français. Qu'il fait bon respirer dans une belle atmosphère, laissez-moi vous le dire.

L'avant-midi fut vite passée car se déroulaient des activités académiques, intellectuelles, et sûrement culturelles. Les activités de l'après-midi se passaient dehors dans la belle neige et le froid assez perçant. Les sports en français — ça marche — alors allons de l'avant.

Le trophée pour la meilleure participante de la matinée pour ce qui est du niveau de la 1ère à la 4e année fut décerné à Mlle Nicole Labossière qui a très bien travaillé. Les élèves de la 5e année à la 8e année se sont engagés dans un débat de génies en herbe. L'équipe gagnante pour ce qui est de bonnes expressions françaises fut celle de Richard Rondeau et ses compagnons de travail, Liliane Grenier, Carole Martel, et Ernest Fortier. Ce sont les quatre chanceux qui se sont mérités chacun un beau trophée.

Il y avait un dîner à la canadienne pour tous les élèves car ce jour là tous les élèves ont dîné à l'école avec les professeurs. Après avoir bien mangé une bonne soupe aux pois, on était prêt pour aller dehors — car un après-midi d'activités intenses nous attendait.

On forme des équipes et même les petits de la 1ère année font leur part. On y va — saut en longueur, saut en hauteur, courses de 100 mètres, courses à obstacles, courses à trois pattes, courses à relais, dans la neige bien sûr, concours de sacs à fèves, et enfin la course de traînes sauvages. Le garçon qui a obtenu le plus de points dans son après-midi fut Charles Grenier, donc il remporte le trophée pour le meilleur athlète de l'école.

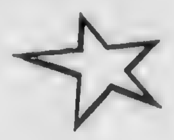
La meilleure athlète chez les filles fut Blanche Routhier qui se mérita elle aussi un beau trophée. Grâce à l'esprit d'équipe la journée fut très intéressante et enrichissante.

Qu'il fait bon être vrai avec soi-même, de vivre selon ce que nous sommes et non pas vivre toujours une culture empruntée pour ne pas dire vivre mélangé. On donne beaucoup plus quand on donne du vrai. D'ailleurs l'harmonie de notre langue ne se compare pas. Notre langue fait partie de nous-mêmes — vivons pleinement — vivons unis.

Rachelle Chappellaz



L'équipe de Roland Asselin et Emmanuel Frenet, dont le char allégorique — Club La Vérendrye — a été primé lors du défilé du Festival du Voyageur.



VOIR, PAGE 24

La Broquerie (suite)

occupés de beaucoup de choses intéressantes.

Les Eclaireurs ont vendu une centaine de calendriers Scouts au mois de novembre. En décembre, ils sont allés en "hike" à Richer et cela se termina en "Weiner Roast". Au temps de l'Avent, les gars se sont dévoués à un concours de crucifix qui fut très bien réussi. A la fin de décembre, ils ont célébré la fête de Noël en une petite soirée au local. Ils prirent part au Carnaval '76 en amusant les plus jeunes tout l'après-midi du samedi. Ils allèrent ensuite au Rallye '76 en février. Tout dernièrement ils sont allés faire de la "tobaggan" sur les côtes de Sandilands.

Les Pionniers en ont fait du semblable mais surtout, ont fait des Rénovations dans le local. Ils ont tout meublé le haut avec des fauteuils et des tapis et se sont procuré environ $200 d'équipement pour travailler le bois. Ils ont bâti des établis en bas du local à l'image des deux équipes. Ils sont maintenant en train de prendre part à un concours de "plaques de bois" de proverbes et de dictons qui seront une des expositions montées par les deux groupes lors de l'ouverture officielle du local au cours du mois de mai.

Comme on peut le constater, ces jeunes font du très bon travail, grâce à leur chefs Claude Jolicoeur, Gilbert Balcaen et Claude Nadeau. Bravo les jeunes et continuez votre beau travail.

...

LES GUIDES

Les Guides sont toujours à l'oeuvre à La Broquerie. Nous sommes maintenant en train de nous préparer pour la Promesse de deux Guides au temps de Pâques.

Aussi la Cheftaine, Mme Claudette Normandeau, a assisté à un cours de formation à Saint-Boniface les 19, 20 et 21 mars. Ce cours était donné par deux filles de Montréal et était très informatif dans le sens que nous avons repassé les bases du guidisme et nous avons eu des suggestions pour notre camp d'été.

Nous sommes aussi en train d'organiser une partie de cartes pour le 11 avril.

Le dimanche 7 février, un bon nombre de paroissiens se rendaient à la réunion annuelle de la S.F.M. qui avait lieu au Centre des Congrès à Winnipeg. Au dire de plusieurs, cette réunion fut un réel succès et organisée de manière différente afin de la rendre plus intéressante. Presque tous les ateliers avaient des représentants de La Broquerie. Félicitations aux dévoués organisateurs et nouveaux élus du comité.

MEUTES DES LOUVETEAUX

Les Louveteaux se réunissent toujours une fois la semaine à la Salle Roy. Ils sont sous la direction d'AKELA Mme Jeannine Kirouac et de BALOO Diane Kirouac. Tout dernièrement, ils ont reçu les Louveteaux de Saint-Adolphe pour une bonne partie de FLOOR HOCKEY. Un léger goûter fut servi à cette occasion. Les jeunes en ont beaucoup joui et se promettent de rendre visite à la meute de Saint-Adolphe dans un avenir rapproché. Ils ont aussi participé au Rallye Scout du 29 février à Saint-Boniface et se sont bien amusés. Ils prévoient faire une excursion bientôt et faire leur cueillette de bouteilles vides, vers la mi-avril. L'enthousiasme des parents peuvent beaucoup contribuer au succès de ce mouvement de formation pour les jeunes.

RAPPORT DU RALLYE SCOUT

Chaque année tous les groupes se réunissent pour fraterniser ensemble. Le Rallye scout du district de la Rivière-Rouge avait lieu dans le soussol de la Cathédrale de Saint-Boniface le dimanche 29 février.

Le tout débuta par la revue de toutes les Unités par le Commissaire du District, les Commissaires de Section, l'aumônier du district et quelques Chefs de groupes. Ce fut ensuite des jeux organisés dehors. Nos Eclaireurs firent bonne figure, car ils remportèrent un fanion aux jeux. Ensuite nous nous sommes préparés pour participer à la messe de quatre heures. Ce fut une cérémonie imposante avec l'aumônier du district, l'abbé Gérard Dionne comme célébrant.

Après la messe, tous dégustèrent leur souper avec appétit, puis le concours de chansons commença vers six heures, pour se terminer vers sept heures et demie.

Chaque Unité devait aller présenter une chanson préparée d'avance chez eux. Ce fut vraiment formidable. Nous espérons qu'un tel concours se répétera l'an prochain et vous pouvez vous attendre que ce sera encore meilleur.

En somme ce Rallye fut un véritable succès à cause de la bonne participation de tous. Ce grand rassemblement de la famille scoute fut un succès grâce à notre bon travail.

Notre-Dame... Victoire

ENCYCLOPIE PRÉSENTÉE AU FOYER VINCENT

Une série complète des vingt-deux volumes constituant la "World Book Encyclopedia" a été remise au Foyer Vincent par M. Marcel Marin, représentant de "World Book Childcraft of Canada Ltd.". Mme Rose Pelletier et M. Léo Landry ont accepté ce don au nom du Foyer Vincent. M. Marcel Marin demeure à LA BROQUERIE.

La Page de Bicolo ...

Le printemps est arrivé!
Nico me donne le goût de
me promener dans la forêt.
Lis bien ce qu'il me raconte!

Bicolo



CONCOURS DES PETITS!

Tu dois finir ce dessin. . . et le colorer à ton goût. Pour t'aider. . . c'est quelque chose que tu as besoin lorsqu'il pleut au printemps! Envoie ton dessin à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba

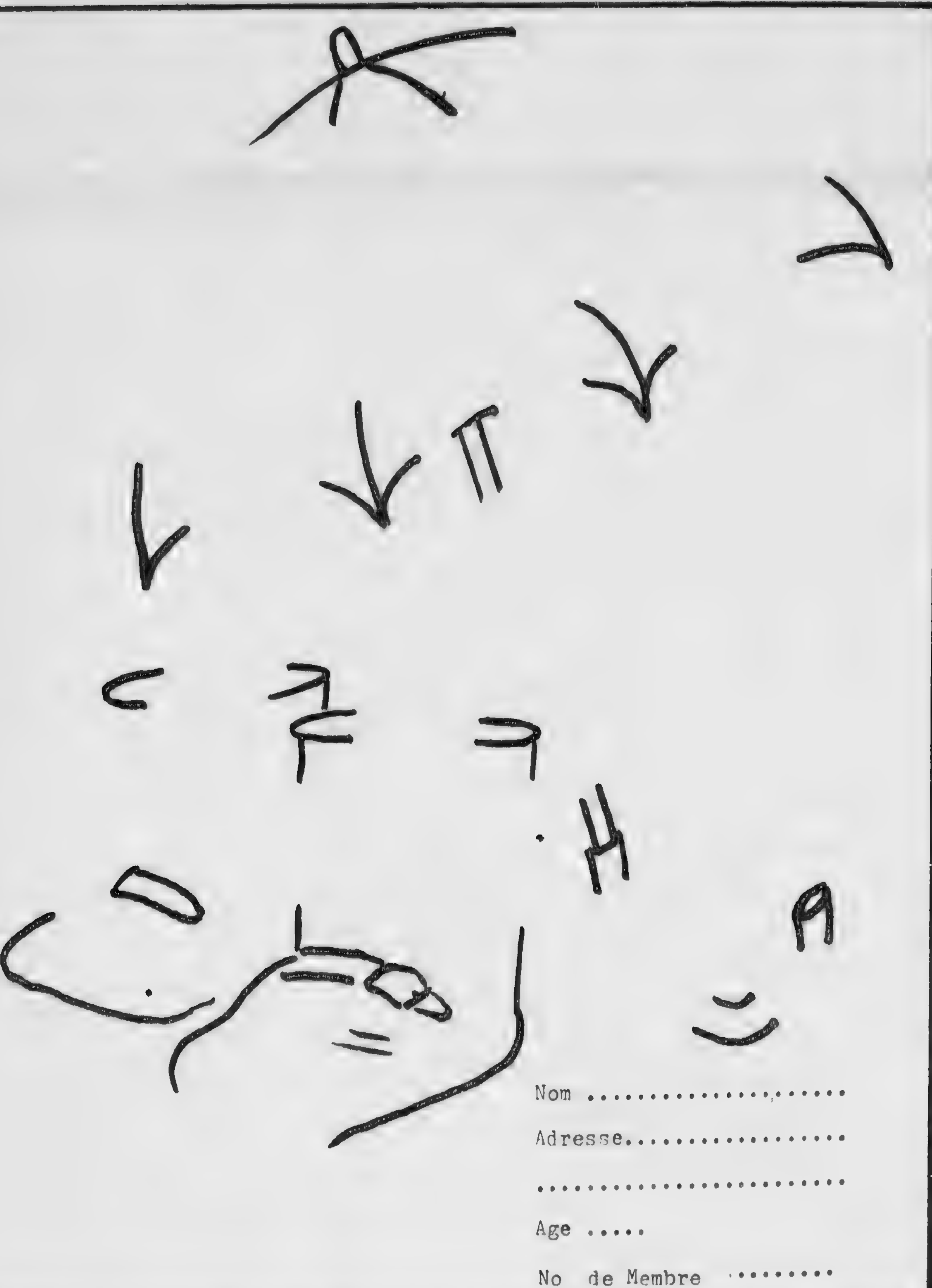
Le concours se termine le **20 avril** 1976.

CONCOURS DES PLUS GRANDS!

N'oublie pas de m'envoyer ta participation au Concours qui a paru le 17 mars.

Regarde bien l'image et dis-moi ce qui se passe chez ce dentiste. . .

avant le 10 avril 1976!



Nom ....

Adresse.......................

....

Age .....

No de Membre ....

PARLE-MOI DE TON VILLAGE!

Voici ce que Béatrice nous dit de son village

HAYWOOD

Mon village s'appelle Haywood. Il est dans la province cu Manitoba. Haywood est très petit. Il est situé le long de la route numéro 2. Sa population est d'environ 125 personnes.

Les événements annuels qui se passent durant l'année sont: un bazar au printemps; une journée champêtre l'été et un souper paroissial l'automne.

Dans mon village il y a plusieurs bâtisses. Il y a une église, un presbytère, une école élémentaire, un élévateur à grain, deux magasins, un restaurant, un garage, une Caisse Populaire, un bureau de poste, une patinoire, une salle paroissiale et des pompiers. Tout ceci est très utile pour nous parce que le prochain village est à 12.8 kilomètres. Il y a aussi plusieurs maisons. Notre église est grosse. Elle peut contenir bien du monde. Le presbytère est proche de l'église. A peu près cent élèves fréquentent l'école élémentaire Dandurand. Il y a deux instituteurs, et cinq institutrices. Notre patinoire est petite et elle n'est pas couverte.

La population du village est surtout composée de personnes retirées, ce qui fait que c'est une place tranquille à demeurer.

Béatrice de Rocquigny, 12 ans

Merci à Gérald Dequier pour son dessin de Haywood. Il était un peu trop gros pour mettre dans la page.



LE TEMPS DES SUCRES !

Sais-tu ce que c'est "le temps des sucres? " Eh! bien je suis tout heureux de t'en parler car je reviens justement d'un petit voyage chez mon oncle Georges au Québec.

Au Québec, en Ontario et dans quelques Etats des Etats-Unis, lorsque le printemps arrive tout le monde parle de sucre, de sirop et tu vas comprendre pourquoi...

Oncle Georges a une érablière et il fait du sirop et du sucre d'érable. Je t'amène donc visiter son érablière pour voir ce qui s'y passe. L'érablière contient plusieurs centaines d'arbres. Lorsque le soleil de mars chauffe la terre, la neige fond, les rivières coulent et la sève monte dans les arbres. Les érables ont une sève spéciale; c'est une sève sucrée. Alors voici comment on recueille cette sève.

A l'aide d'un vilebrequin, oncle Georges perce un trou dans l'érable. Il met un chalumeau dans le trou. Il accroche une chaudière au chalumeau. Quand la chaudière est pleine de sève, il la fait bouillir dans un grand chaudron. La sève devient alors sirop, tire ou sucre.

Le dimanche après-midi oncle Georges a invité tous les oncles, tantes, cousins et cousines et nous avons passé une journée inoubliable dans la forêt à déguster des oeufs cuits dans le sirop, des crèpes et de la bonne tire refroidie sur la neige. Ah! que c'était bon! J'espère que vous aurez tous la chance de goûter au bon sirop d'érable.

Grand merci oncle Georges! ! !
A bientôt les amis!

NICO



Recette de Bicolo

Nous, au Manitoba, on n'a pas la chance de pouvoir ramasser la sève sucrée des érables, mais cette petite recette te fera penser au vrai beurre d'érable. Demande à maman de t'aider.

BEURRE D'ÉRABLE "MANITOBAIN"

- 3 tasses de sirop de blé d'Inde
- 2 tasses de cassonade (sucre brun)
- 1/4 tasse de beurre ou de margarine

Fais bouillir 5 minutes. Retire du feu et ajoute:

- 1 boîte de lait condensé sucré Eagle Brand
- 1 cuil. à table d'essence d'érable.

Bien brasser et faire refroidir.

C'est délicieux sur tes rôties ou sur de la crème glacée. Bon appétit!



★

Une grande vedette de cinéma attend un troisième enfant, son petit garçon et sa petite fille bavardent :

— Dis, je me demande comment Maman a bien pu savoir qu'elle allait avoir un autre bébé! demande la petite fille.

— Tu es bête, répond le gamin. C'est marqué dans tous les journaux.

★

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

3348 Claire Saint-Pierre, Winnipeg, Man.
3349 Diane Saint-Pierre, Winnipeg, Man.
3350 Normand Badiou, N.-D.-de-Lourdes, Man.
3351 Monica Bruce, Saint-Laurent, Man.
3352 Janet Jones, Winnipeg, Man.
3353 Chantal Lisowski, Charleswood, Man.
3354 Gloria Fournier, Ferland, Sask.
3355 Rossel Desrosiers, Letellier, Man.
3356 Monique Lamoureux, Winnipeg, Man.
3357 Noël Gerardy, Saint-Labre, Man.
3358 Kenny Saltise, Saint-Ambroise, Man.
3359 Paul Gauthier, La Broquerie, Man.
3360 Debbie VanWallghem, Saint-Norbert, Man.
3361 Marc Nolette, Sainte-Agathe, Man.
3362 Michel Grégoire, Saint-J.-Baptiste, Man.
3363 Robert Porteous, Lorette, Man.
3364 Guy Morin, Saint-Adolphe, Man.
3365 Georges Lagassé, Saint-Adolphe, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 1672 — Daniel Asselin, 6 ans
39, rue Gay
Saint-Vital, Manitoba

PRIX SPECIAL
au membre no 3700
Monique Gagnon, 6 ans
C.P. 28
R.R. 2, Morris, Manitoba

NOMS de FAMILLES

U F A U L T
E Y
D F R O C Q U I G Y
E D I E U
S O R Q U E
E Y
G I R R D I N
M A S S I O N
E Q U I E R

Si tu veux compléter les noms de mes amis de Haywood tu trouveras le nom d'un édifice important de ce village.

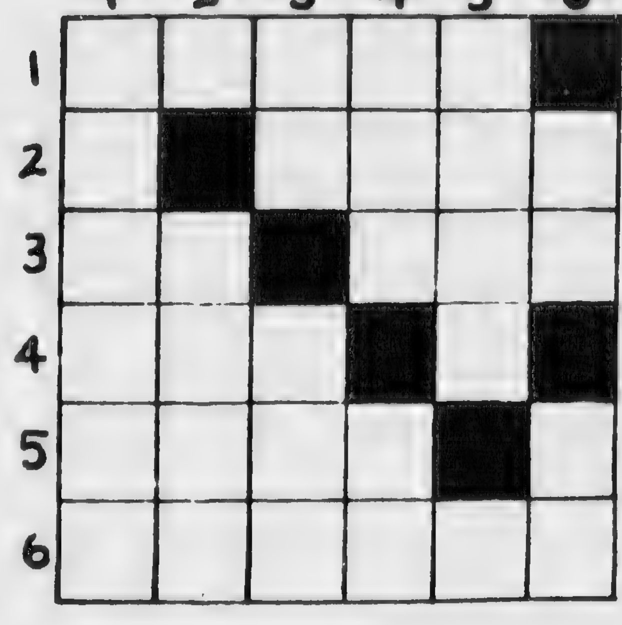
MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT:

1. Embarcation à fond plat.
2. Extrémité de la jambe.
3. Adjectif possessif (f) - Belle saison.
4. Oiseau passereau à plumage noir et à longue queue.
5. Sorte de crochet double.
6. Action de revenir.

VERTICALEMENT:

1. Faire du camping.
2. Qui a une certaine fortune.
3. 2 consonnes... Du verbe être.
4. Oiseau de basse-cour - 2 voyelles.
5. Partie du corps qui repose sur les épaules.
6. Petit cube pour jouer - Métal précieux.



RÉPONSE: Mots Croisés
HORIZONTAL:
1. Canot; 2. Pied; 3. ma - été; 4. Pie; 5. Esso; 6. Retour.
VERTICAL:
1. Camper; 2. Aise; 3. N, P - Est; 4. Oie - E, O; 5. Tête; 6. Dé - Or

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ---------------------
Adresse: ---------------------
Code postal: ---------------------
Ville: ---------------------
Age: --------- Grade: ---------

"La Confédération (suite)

par les fenêtres; les lits et les matelas furent éventrés et la plume qu'ils contenaient fut répandue dans la cour. Le travail persévérant de M. Phillips et de certains gentilshommes empêcha l'incendie de la maison. Mais l'extérieur de l'édifice fut totalement brûlé. Un tel instinct de destruction, presque impensable, est horrible. Les soldats peuvent à peine vaquer à leurs occupations, car la rage est dirigée contre le gouverneur et le ministère canadien, et les émeutiers sont souvent des hommes loyaux qui luttèrent précisément en 1837 contre les hommes que le gouvernement propose maintenant d'indemniser. On viendra chercher cet argent dans les poches des sujets britanniques pour essuyer les pertes causées par suite de leur allégeance au Souverain. Tous les soldats et officiers sympathisent plutôt avec les émeutiers et, jusqu'à aujourd'hui, les militaires n'ont tenté aucun effort réel pour mettre un terme à l'agitation, sauf pour permettre aux pompes à incendie de protéger les propriétés avoisinantes. On n'a pas permis aux voitures de pompiers d'approcher de la maison de La Fontaine jusqu'à ce que les soldats arrivent et forment une garde autour de la maison. Cet après-midi, à deux heures, il y eut réunion de quelques milliers de personnes au Champ de Mars ce qui n'apaisa en aucune façon l'agitation. On y approuva des résolutions condamnant la conduite de lord Elgin. C'est tout ce que je puis dire. Il est maintenant 8 heures du soir et, de nouveau, j'entends des cris signifiant qu'il y a un incendie. Le général Gore et deux aides de camp viennent de passer à cheval, sabres au clair et armés jusqu'aux dents: ce qui signifie qu'il se passe quelque chose que j'ignore. La rumeur veut que la maison de M. De Witt sera à tout prix saccagée et incendiée ce soir. La horde descend maintenant la rue Craig et je cours à l'extérieur pour être témoin de cette distraction si on peut s'exprimer ainsi. Il y a un bruit infernal dans la rue et tu sais que M. De Witt est un supporteur enragé du projet de loi visant à indemniser les victimes de la rébellion. Il se pourrait bien qu'il ait à souffrir pour cela maintenant. Nous verrons et je te raconterai demain les événements de la soirée. (...)" (Traduction de Farley et Lamarche).

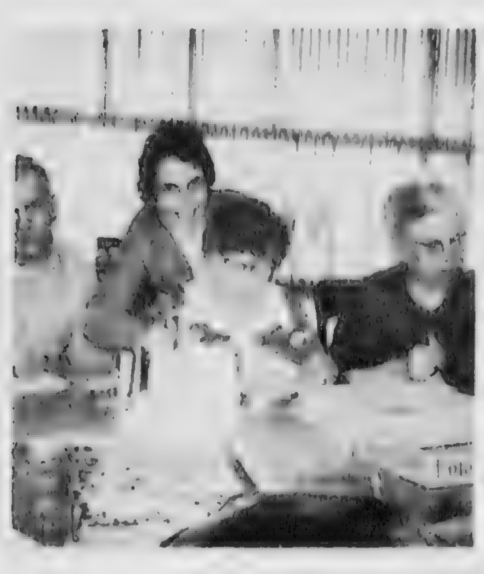
La maison de La Fontaine fut de nouveau attaquée le 15 août. Mais cette fois, les assaillants furent reçus à coups de fusils. Des amis de La Fontaine, mis au courant plus tôt de ce qui allait se passer, s'étaient embusqués dans le verger qui entourait la maison. Six personnes furent blessées. L'un des blessés, un nommé William Mason, mourut le lendemain. Il y eut enquête. Les coroners Baird et Coursol avaient convoqué les témoins à l'hôtel Cyrus. Or comme La Fontaine commençait son témoignage, des manifestants, au dehors, mirent le feu à l'édifice. Nelson écrit que l' "on devait barricader toutes les issues de l'extérieur, mais la rapidité avec laquelle le feu se propagea fit échouer le projet (de faire ainsi périr La Fontaine)".

Nelson écrit qu'après l'incendie de la maison de La Fontaine, on avait engagé "trois mille constables spéciaux (...) chargés de maintenir l'ordre".

A la suite de ces événements, le parti des marchands se tourne vers les Etats-Unis. Papineau et les membres du nouveau "parti Rouge" donnent dans le mouvement. Plusieurs centaines de personnes signent un manifeste qui demande "une séparation pacifique et à l'amiable d'avec la Grande-Bretagne et une union dans des conditions équitables, avec la confédération nord-américaine d'états souverains". Pour faire échec au mouvement, la Grande-Bretagne et l'administration locale imaginèrent le traité de réciprocité, signé en 1854, et qui demeurera en vigueur jusqu'en 1866, et qui permet aux Etats-Unis d'envoyer ses flottes de pêche dans les eaux du golfe Saint-Laurent et de faire naviguer librement ses vaisseaux sur le fleuve, en retour de l'entrée libre, chez eux, de certains produits agricoles et forestiers canadiens. Les bonnes années reviennent et les "annexionnistes" oublient leur projet.

(À SUIVRE)

BÉNÉVOLES DEMANDÉS





De gauche à droite sur la première photo: Mme Helen Harder, Mlle Annette Durand, Mme Cécile Myslicki et M. Antoine Tardif, les trois recevant une leçon de peinture Artex de Mme Myslicki (debout). Sur la deuxième photo: MM. Joseph Morin, Joseph Pelland, Neil Carroll et Marcel Pilotte (aide-infirmier) profitant d'une bonne partie de cartes.

Le Centre Hospitalier Taché, en juillet 1975 ouvrit ses portes aux personnes d'âge d'or et aux handicapés demeurant encore dans leur foyer. Aujourd'hui 42 personnes fréquentent régulièrement le Centre de Jour où des services divers leur sont rendus: entre autres: un bain, la surveillance d'une infirmière, des exercices physiques et un bon dîner chaud à la cafétéria. Des services récréatifs aussi leur sont offerts.

Vue le nombre croissant de participants, le Centre de Jour requiert l'aide de bénévoles. Ces personnes auront simplement à aider à divertir les participants, soit en causant avec eux, participant à leurs jeux, les assistant dans des petits travaux d'artisanat ou encore en poussant les chaises roulantes lors des sorties.

Toute personne désirant donner de son temps dans le but de rendre la vie plus agréable aux participants du Centre sont priées de communiquer avec la Co-ordinatrice du Centre au 233-3692.■

Nécrologie

Mme Louis LABELLE

Madame Louis Labelle, née Mathilda Boulet, est décédée le 16 mars dernier à sa résidence à Saint-Norbert, après une longue et pénible maladie qu'elle a supportée avec un courage et une sérénité qui surent édifier son entourage.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux, Louis, trois filles: Mme Bill Pasieczka (Denise) de Domaine, Mme Steve Roller (Diane) d'Ottawa et Yvonne de Saint-Norbert; un garçon, Gérard et son épouse Audrey Schwenk de Winnipeg; quatre petits-enfants: Michelle Patrick, Brian et Paul Pasieczka; six soeurs : Soeur Jeanne Boulet, M.O., Mme Léon Pelletier (Lucie), Mme Fernand Paquin (Yvonne), toutes trois à Saint-Boniface, Soeur Bernadette Boulet, M.O., d'Ottawa, Mme Denis Labelle (Aline) de Saint-Norbert, Soeur Marie Boulet, S.G.M., de Chesterfield Inlet, T.N.O., six frères: Albert de Saint-Vital, Lucien de Québec, René et Dominique de Montréal, Joseph et Napoléon de Saint-Boniface.

L'ont précédée dans la tombe, son père et sa mère, M. et Mme Honoré Boulet, deux soeurs : Soeur Marie-Joseph, P. S., (Antoinette), et Antonia.

Les funérailles confiées à la Chapelle Coutu avaient lieu à la paroisse de Saint-Norbert, le 18 mars dernier. M. le curé Bélanger présidait, assisté à l'autel de l'abbé Claude Blanchette de la paroisse de la Cathédrale et du Père Turgeon de la Villa Maria.

Agissaient comme porteurs: Emilien Alarie de Sainte-Agathe, Arthur Boulet de Saint-Norbert, Maurice et François Labelle de Saint-Norbert, Gilles Paquin et Bob Schwenk de Winnipeg.

REMERCIEMENTS

M. Louis Labelle et la famille désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué à alléger les souffrances de Mathilda et qui ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de son décès par offrandes de messes ou dons versés à la Société du Cancer, désir que chérissait la défunte.

Merci à la chorale de Saint-Norbert à qui se joignaient M. et Mme Aurèle Désaulniers pour les beaux cantiques de notre nouvelle liturgie. Ils ont su transmettre leur message d'espérance et de résurrection à l'assistance qui a participé avec beaucoup d'âme et beaucoup de piété.

Un merci tout spécial à M. le curé Bélanger, à l'abbé Claude Blanchette et à Soeur Marie Boulet (son infirmière toute dédiée) qui ont été pour Mathilda un grand support moral et l'ont ainsi aidée à grandir et à mourir dans le Seigneur.

SOEUR ROSE-PARMELIA S.N.J.M.

Le 23 mars 1976, après une pénible maladie de plusieurs mois, SOEUR ROSE-PARMELIA, S.N.J.M. (née Marie-Ange Lemoine), s'éteignait doucement à l'Académie Saint-Joseph, Saint-Boniface.

Elle laisse dans le deuil, cinq soeurs, deux frères, de nombreux neveux et nièces.

Au début de sa vie religieuse, Soeur Rose-Parmélia enseignait le piano... les dernières années lui réservaient une part importante dans l'administration provinciale et locale de sa Communauté.

Monseigneur Maurice Baudoux présidait aux funérailles, et dix autres prêtres concélébraient devant une foule nombreuse de compagnes-religieuses, de parents et d'amis.

L'inhumation se fit au cimetière de la rue Archibald.

AU CENT NONS

Le 100 Nons présente Gisèle Fredette, Roger Rey, Lilianne Lachance et Gilles Lamoureux, *dans une boîte à chansons*, les 9, 10 et 11 avril, à 20 heures 30, dans la salle du 100 Nons. Billets au 100 Nons et au guichet du C.C.F.M.: $1.75. Les jeunes du niveau secondaire sont tout spécialement invités. Mais bienvenue à tous.

PARENTS ET SCOUTS — PAROISSE CATHÉDRALE

Les parents et scouts de la paroisse Cathédrale organisent une soirée sociale au gymnase de l'école Louis-Riel, samedi le 3 avril, à 20 heures. Le prix d'entrée est $2.00.

"OLIVER" À L'ÉCOLE HOLY CROSS

La comédie musicale "Oliver" sera présentée par les élèves de l'école Holy Cross les 20 et 21 avril, à 20 heures, dans le gymnase. C'est au 290, rue Dubuc, à Saint-Boniface. On peut se procurer les billets dès maintenant à l'école ou, le soir de la représentation, au gymnase. Adultes: $2.00; étudiants: $1.00; moins de 13 ans: $0.75.

ANNONCES CLASSÉES
tél.: 247-4823

Annonces encadrées:
* $2.80 le pouce-colonne ($2.52 si répétées à l'année)
* Heure de tombée: vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot — minimum $2.50 (6c le mot — minimum $2.00 — si répétées)
* Heure de tombée: lundi midi

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051

Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE
AUTOPAC

Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion — 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

Avocats-Notaires

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LABOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
942-5263

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau: tél.: 942-3924

François Avanthay LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS & NOTAIRES
201 — 185, Provencher
Winnipeg, Manitoba
R2H 0G4 233-1426

Chiropracticiens

Rendez-vous Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Rendez-vous Tél.: 233-0853
RIVERSIDE CHIROPRACTIC OFFICE
566, chemin Saint Mary's
Saint-Vital
R2M 3L5
CHIROPRACTICIEN
John F. Hunter, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone: 233-8595

Divers

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

MENUISERIE
Salles de récréation, armoires, etc.
RAYMOND MIRON
256-9742

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, diners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TÉLÉPHONE: 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre (près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIÈCES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

Garagistes

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Ferblantiers


LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone: 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

Optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943-6628

Dr. R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSÉE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

Plombiers

LOU'S PLUMBING & HEATING
Plomberie et chauffage
Résidences et commerces
Rénovation et réparation
Nettoyage de tuyaux
Louis Toupin, propriétaire
328, Youville, Saint-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-1708

DOUBLE L Plumbing and Heating
Plomberie et chauffage — résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.
Louis Menaigre
Larry Amal
Au téléphone: 269-5108
et 1-883-2113

BOULET Plumbing and Heating Co. Ltd.
Plomberie et chauffage — installation du chauffage au gaz — On offre un bon service de rénovation et de modification.
Fernand Boulet — Propriétaire Téléphone: 247-6364

Balcaen J.-M. & Sons Ltd.
Plomberie, Chauffage et Tôlerie
Service prompt et efficace offert aux entrepreneurs ou aux individus
Homme de service en plomberie et chauffage de langue française
1392, route Pembina Téléphone: 475-1506

Spécialiste du cuir chevelu

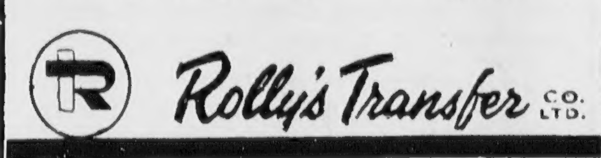
KLEIN'S HAIR AND SCALP SPECIALISTS LTD.
Résout les problèmes des cheveux et du cuir chevelu
* Pellicules
* Perte excessive des cheveux
* Cheveux huileux
* Cheveux secs

714, Edifice Boyd • 388, av. Portage • Tél.: 942-4133

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.

PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant:
Rolly Painchaud Tél.: 256-5869

Rien de trop beau pour les élus du peuple...



Depuis 1968, les ministres du gouvernement Trudeau ont dépensé plus d'un million pour rénover et meubler leurs bureaux en grands amateurs. Il n'y a rien de trop beau pour les élus du peuple comme en témoigne le bureau de M. Barney Danson's, ministre des affaires urbaines, ramené à sa spendeur originelle du XIXe siècle au coût de $37,400. (Téléphoto CP)

OTTAWA (CP) — Les ministres du gouvernement Trudeau ne pourront plus rivaliser dans leur hobby de la décoration intérieure dans laquelle ils ont englouti un million de dollars depuis 1968.

Touchés comme tout le monde par la lutte antiinflation les ministres et les hauts fonctionnaires devront en effet mettre un terme à leurs dépenses extravagantes et meubler leurs bureaux dans l'esprit d'austérité, dont ils sont devenus les ardents défenseurs auprès de l'électorat canadien.

Le mot d'ordre découlant des coupures budgétaires annoncées en décembre 1975 est en effet de se contenter de l'ameublement existant, quitte à s'approvisionner au stock général du ministère de l'Approvisionnement en cas de nécessité.

Bref les ministres devront dorénavant se plier aux contraintes imposées depuis toujours aux simples fonctionnaires, soumis à un code sévère précisant jusqu'à la dimension des corbeilles à papier.

Exempts de ce code, les ministres pouvaient jusqu'en décembre 1975 choisir dans le stock du ministère de l'Approvisionnement ou même aller magasiner eux-mêmes dans les boutiques les plus chics à la manière des grands amateurs.

Et les élus du peuple s'en sont donné à coeur joie, rivalisant même entre eux, comme en témoignent les chiffres rendus publics à la suite des questions soumises aux communes par le député conservateur de Cumberland, M. Robert Coates.

Les réponses écrites déposées aux Communes indiquent en effet que les ministres ont dépensé $890,977, de 1968 à 1976, pour la rénovation et l'ameublement de leurs bureaux à la Colline parlementaire et dans les ministères!

Il faut en fait parler d'une somme dépassant le million, puisque seulement 25 des 30 ministres ont fourni les renseignements demandés et que plusieurs n'ont indiqué les dépenses faites qu'à compter de 1973.

A tout seigneur tout honneur, ce sont les bureaux de M. Trudeau qui viennent en tête avec des rénovations et de l'ameublement pour $200,000. Son bon ami Jean Marchand suit de près avec des dépenses de $76,-000 pour la rénovation de ses bureaux alors qu'il était ministre des transports.

Gardien du trésor public, M. Jean Chrétien, a par contre donné l'exemple, qui n'a hélas pas été suivi, en ne dépensant que $1,-959 durant la même période.

Chez les hauts fonctionnaires, la palme revient au sous-ministre adjoint à l'industrie et au commerce, dont M. Coates n'a pas révélé le nom, qui a réclamé $13,973 pour de nouveaux meubles et $14,501 pour la rénovation de son bureau.

Certains ministres doivent cependant porter l'odieux de l'extravagance de leur prédécesseur. C'est ainsi qu'en accédant au cabinet, M. Roméo LeBlanc, ministre d'Etat aux pêcheries, a hérité du bureau de l'ex-ministre de l'énergie, M. Donald Mac Donald, qui avait dépensé la jolie somme de $16,-850 pour agrémenter ses lieux de travail.

Les mutations entraînent d'ailleurs parfois des changements de mentalité. C'est ainsi que Mme Adrian Lang, femme et assistante bénévole du ministre des transports, ne trouve plus aussi somptueux les anciens bureaux de M. Marchand qu'occupe maintenant son mari, Mme Lang avait déjà dénoncé publiquement l'extravagance de M. Marchand dans la rénovation de ses bureaux■

PENSÉE PROFONDE. — "Tant que tu seras heureux, tu compteras beaucoup d'amis." (Ovide — "Tristes", I, 1, 39)

Entreprise générale d'électricité

Fontaine & Compagnie

165, boulevard Provencher, St-Boniface
Téléphone : 233-7425

À vendre

ST-BONIFACE - Petit immeuble-appartements. Bon revenu. Composer: 247-7997.
50-272-JNO

Lot et maison avec chauffage électrique. A été rénovée à l'intérieur et comprend eau courante et égout. Prix: $8,800. Quelle offre? Pour plus d'information, écrire à:C.P. 145, Ste-Agathe, Manitoba, R0G 1Y0.
50-266-51 P

Assurances générales et Vie

EUGÈNE LABELLE

Saint-Pierre, Manitoba — Téléphone: 433-7758

À louer

Unités de logement de 2 et 3 chambres à coucher à louer dès juillet. Renseignez-vous au Village Canadien Coop Ltée, angle des rues Vista et St. Mary's - Tél.: 253-4539 (Claude Gagné).
38-182-JNO

A SOUS-LOUER - Appartement de 1 chambre à coucher. Très belle vue. Près Précieux-Sang. S'adresser à: 1-154, Enfield Crescent.
51-280-51 P

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARIUS POQUET de la communauté de Saint-Claude, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue du Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 8 mai 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 24e jour du mois de mars 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU MARCEL DELAQUIS, de la communauté de Notre-Dame de-Lourdes, au Manitoba, garagiste, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 7 mai 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour du mois de mars 1976.

MARCOUX, BÉTOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GERMAIN PERRIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, fromager, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 6e jour de mai, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 22e jour du mois de mars, A.D. 1976.

MARCOUX, BÉTOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE ELIZABETH GODIN du village de Fannystelle, au Manitoba, veuve, décédée.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue du Portage, Winnipeg, R3B 2A2, le ou avant le 9 mai 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 25e jour du mois de mars 1976.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH CHAPPELLAZ, du village de Saint-Claude, au Manitoba, fermier, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 7e jour de mai, A.D. 1976

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour du mois de mars, A.D. 1976.

MARCOUX, BÉTOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEUE MATHILDA LABELLE, du bureau de poste de Saint-Norbert, au Manitoba, épouse de Louis Labelle, du même endroit, fermier.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba R2H 0G4 le ou avant le 1er mai, A.D. 1976.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 23e jour du mois de mars, A.D. 1976.

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
Procureurs de la succession.

personnel

EN 1922, 23, 24, M. ET MME R. GAGNE, INSTITUTEUR ET INSTITUTRICE sont venus de North Kildonan, Winnipeg, Man., à CODERRE, COURVAL, SASK. Connaissez-vous leurs enfants. S'adresser à: Abbé Gérard Beauregard, 150, rue Robson, Vancouver, C.-B. V6B 2A6.
51-277-51 C

ON DESIRE une place avec personne voyageant de Sainte-Agathe à Winnipeg du lundi au vendredi. Pour plus de renseignements appelez Paulette Rochon 233-8931.
51-276-JNO

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir, 197, rue Kitson.
34-368-JNO

MEDITATION ENREGISTREE - Composer 783-0829 jour et nuit sauf le mercredi.
50-267-2 C

ON DESIRE LOUER UN JARDIN DANS St-Boniface Nord. Composer 247-4823 le jour; 256-8439 le soir.
51-278-JNO

McKAGUE SIGMAR
Centre Commercial Southdale
256-4356





NORWOOD
Maison de 2 étages, 4 chambres à coucher, sous-sol complet, grande cuisine complètement finie avec espace pour les repas. 2 plomberies. Près de l'école. En excellent état. Seulement $23,900. Appelez R. Lejeune 256-8793.

NOUS DESIRONS BONNES FERMES A GRAIN avec ou sans bâtiments. Avons clients de l'Europe avec argent comptant. Si vous pensez à vendre, contactez Armand Durand au 256-6960

SAINT-BONIFACE
Jolie grande maison de 2 étages sur rue Masson. 4 chambres à coucher, grande cuisine, grand salon et beaucoup plus. Pourrait servir comme duplex. Pour visiter cette maison appelez Louis Carrière au 253-2381.

SAINT-BONIFACE
Propriété à revenu - située près des écoles - église - autobus. Rue tranquille. Belle aubaine. Appelez Annette Roy 256-1186.

SOUTHDALE
Belle grande maison, 5 chambres à coucher, garage attenant, hypothèque de $34,700 à 9½%. Ne tardez pas. Appelez Alice Smythe 253-5917.

MAISON DE REVE?
Eh! oui - elle offre tout ce que vous pouvez désirer. Grand lot 50 x 100 - décorée avec goût - localité centrale. Je dois vous la faire visiter pour l'apprécier. Appelez-moi - Annette Roy 256-1186.

SOUTHDALE
Maison à deux niveaux construite sur commande. 4 chambres à coucher, 2,020 pieds carrés de demeure. Garage double attenant. Forme du lot dessiné à l'avance. Salle de famille avec Foyer ouvert. 3 plomberies. Seule maison dans son genre; doit être visitée. Appelez Robert Fillion 257-2753.

LORETTE — $11,500
5,4 acres. Belle propriété bordant la rivière Seine. Ne tardez pas. Appelez Alice Smythe 253-5917.

agents d'immeubles

LORETTE - MANITOBA
Maison de 3 chambres à coucher — 1,300 pieds carrés - Tapis dans toutes les pièces - Garage double - Grand lot de 80 x 180 - Près école - Une aubaine.

Appelez Albert chez 247-8851
ou
Bel-Air Realty Ltd. 878-8851

ILE-DES-CHENES — $55,900
La vie à la campagne! Ce bungalow de 1,600 pieds carrés comprend 4 chambres à coucher, un foyer ouvert au salon, les murs du salon et de la salle à manger en cèdre traité contre les intempéries, un solarium clôturé à l'arrière et un auto-port. Le tout sur un lot de ½ acre avec beau jardin à l'arrière

Appelez Bod Arnal au 475-3580 ou 247-2495
MOUSSEAU & MILLS REALTY
206, chemin Sainte-Marie



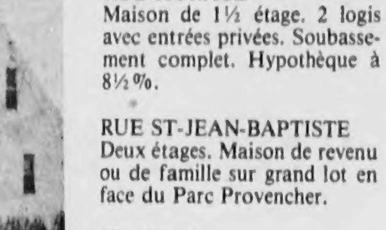
ST-BONIFACE — $25,900
Maison de 2 chambres à coucher avec hypothèque CMHC à 8½%.

RUE KITSON
Maison 1½ étage - 1 logis de 2 ch. à c. au premier - Revenu $135.00. 1 logis de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $150.00. 2 salles de bains. Chambre supplémentaire au sous-sol, avec salle de bains de 2 pièces. Revenu $55.00. Garage loué à $15.00 par mois.



PARC WINDSOR — $29,900
Maison de 1½ étage, 3 chambres à coucher, grande cuisine. Sur grand lot de 50 x 150.

ST-BONIFACE — $21,500
Maison de revenu de 1½ étage. 2 logis, 2 salles de bains et entrées privées.

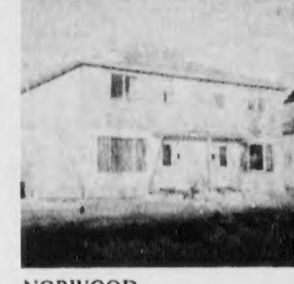


RUE HORACE
Maison de 1½ étage. 2 logis avec entrées privées. Soubassement complet. Hypothèque à 8½%.

RUE ST-JEAN-BAPTISTE
Deux étages. Maison de revenu ou de famille sur grand lot en face du Parc Provencher.

ST-VITAL
Chemin Sainte-Marie. Maison de 1½ étage sur lot de coin zoné commercial. On demande $26,500.

ST-BONIFACE — $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque pour acheteur qualifié.



NORWOOD
Duplex côte à côte. 3 chambres à coucher et salle à manger de chaque côté. Le côté sud avec tapis mur à mur et garage double.

ST-BONIFACE — $22,900
Maison de famille ou de revenu. 2 salles de bains. Près autobus.

RUE BERRY
Maison de 2 étages. Soubassement complet. 2 logis. 2 salles de bains. Pourrait servir comme maison de famille. En très bon état.



METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

ST-BONIFACE — Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher en très bon état. Garage attenant. Sur lot boisé de 56 x 147 avec grand jardin. Idéal pour jeune couple.

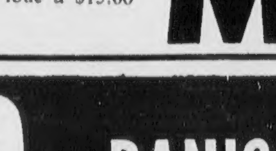
PRES ILE-DES-CHENES — Grand lot de 5 acres sur grand chemin ouvert à l'année. Prix très raisonnable à $11,900.

ST-BONIFACE — Rue Deschambault. Grande maison de famille ainsi que revenu si désiré. Située sur lot de 45 x 150. Grand salon à l'avant et à l'arrière ainsi que grand jardin. Garage, et stationnement pour 2 voitures. Prix très attrayant.

ST-VITAL — Joli petit bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher, grand salon, beau plancher de bois dur. Lot spacieux et belle cour. Prix modique à $23,900.

NORWOOD — Grand duplex complètement privé. Soubassement à la grandeur. Tout près du Précieux-Sang. Très bon revenu. Comptant requis raisonnable.

Noël Bérard : 233-3794
Paul Gagnon : 256-6538
Paul Fournier : 257-0791



DANIS REALTY LTD.
519, CH. STE-MARIE — ST-VITAL
Tél.: 247-8957



NORWOOD — Bonne grande maison de 4 ou 5 ch. à c. — 2 salles de bains — Située près des écoles — autobus etc. cette maison bien entretenue est idéale pour votre famille, aussi nombreuse qu'elle soit — Appelez Yvette Pelletier rés. 247-2372.

STE-ANNE — MAN. — Bungalow moderne de 3 ch. à c. — Prix: $39,900 — Appelez Claude Fillion rés. 257-1765.

ST-VITAL — Bon bungalow sur rue Vivian — 3 ch. à c. — Beau lot avec beaucoup d'arbres — Prix: $29,000 — Appelez Aimé Fillion rés. 256-4762.

RUE HINDLEY — Bonn... on moderne de 3 ch. à c. pour $44,900 — Très belle ... — et lot de 197 pieds de profondeur — Appelez Cla... Fillion rés. 257—1765. VENDU

EN CONSTRUCTION — Maison de 2 ch. à coucher sur la rue Kitson — Grand salon — La plus belle cuisine, une salle à manger et un patio vous attendent — Veuillez appeler Ada Guenette rés. 247-5903.

IMMEUBLE-APPARTEMENTS sur rue Saint-Jean-Baptiste — Revenu raisonnable — Bon investissement pour $56,000 — Possession immédiate — Appelez Aimé Fillion rés. 256-4762.

RUE DES MEURONS — Joli bungalow de 2 ch. à c. avec cave complète — Prix: $28,900 — Appelez Aimé Fillion rés. 256-4762.

Saint-Adolphe

Notre "Soirée à la Canadienne" du 20 mars fut un grand succès. L'assistance était surprenante malgré la grosse tempête qui s'était calmée juste une couple d'heures avant que la soirée ne commença. Pour le comité, cette soirée était une première. Le manque d'argent et d'expérience mettait ce projet épeurant. Il fallait se servir de notre imagination. Néanmoins ce fut le "fun" parce que le déroulement de la soirée ne nous a pas empêchés de nous divertir tout en faisant nos visites à la cuisine pour nous assurer que rien ne débordait sur le poêle. Les gens se dirent enchantés et nous nous en réjouissons.

Les responsables remercient tous ceux qui ont coopéré à la réussite de cette soirée.

Notre prochain événement sera notre assemblée annuelle qui aura lieu à la fin d'avril. Cette occasion nous permettra de vous renseigner sur nos objectifs et nos activités à Saint-Adolphe.

Il vous reste très peu de temps pour inscrire votre enfant au cours de danse pour les jeunes de 5 à 13 ans. Ce cours se déroulera les samedis après-midi à la salle de l'église et commencera le 3 avril. Veuillez appeler Liliane au 883-2295 si ce cours intéresse vos jeunes.

Powerview

FÊTE ARGENTÉE AU COUVENT DE POWERVIEW

Félicitations à Soeur Thérèse Benoît à l'occasion de son 25e anniversaire de Profession religieuse.

Le 19 mars 1976, Soeur Thérèse Benoît célébrait 25 années de vie consacrée au Seigneur, dans la Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe. — A la messe chantée au couvent, la veille, soit jeudi matin, par l'abbé Paul Gagné, curé de la paroisse, il y eut des chants appropriés à la fête; les décors de la chapelle invitaient à la joie et à la reconnaissance toutes les compagnes de Soeur Thérèse qui pouvait à peine contenir ses émotions et sa jubilation. — La journée se continua paisiblement pour Soeur Thérèse qui se rendit à sa classe comme d'habitude; mais la soirée réunit de nouveau toutes les soeurs qui jubilaient à l'unisson avec la jubilaire; chant de fête "argentée" — souper de circonstance — célébration de la Parole, à la chapelle, et enfin une partie récréative avec offrande de petits cadeaux-souvenirs à la jubilaire, à qui ses compagnes souhaitèrent une "fête toute dorée" pour l'avenir.

* * *

Mme Francis Boulanger du Lac-du-Bonnet, passait la fin de semaine chez ses amis, M. et Mme Joseph Vincent. Ces derniers eurent aussi la visite de M. Alexandre Pelletier, frère de Mme Vincent, pour quelques jours durant la semaine.

* * *

Félicitations aux couples suivants dont les fiançailles ont été bénites et qui suivent des cours de préparation au mariage: — Léonard Berthelette et Fay Tardiff, Raymond Boyer et Janet Crawford, Alcide Bruneau et Lucille Dupont, Ronald Chèvrefils et Annette Alarie, Norman Fenez et Yolande Papineau, Marcel Guay et Fisèle Nault, Arvid Kemball et Edith Wilcotte, André Lafrenière et Gloria Baker, Denis Lagassé et Deborah Joseph, Daniel Nault et Linda Sawchyn, John Sawchyn et Janet Kemball, Maurice Lavoie et Madeleine Dupont.

Mme Armand Désilets